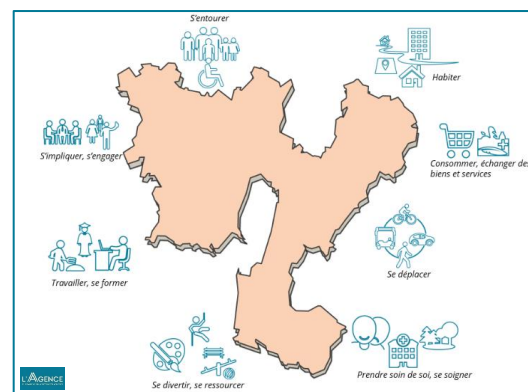




FAUT-IL RECONSIDERER LA NOTION DE PROXIMITÉ AU REGARD DES TRANSITIONS SOCIÉTALES ?

Quelles peuvent être les conséquences des mutations en cours sur les stratégies d'aménagement territoriales dans la Grande région de Grenoble ?

Enseignements du chantier transitions sociétales

JUIN 2022

Version du 28 juin 2022

SOMMAIRE

1. PREAMBULE	3
2. HABITER ET FREQUENTER LA REGION GRENOBLOISE EN 2045.....	8
2.1. Évolution du cadre de vie, des formes d'habitat et des besoins et pratiques des habitants	8
2.2. Conditions d'attractivité résidentielle des territoires : <i>entre aspirations des ménages et dotation des territoires en services</i>	10
3. L'EVOLUTION DES BOUQUETS DE SERVICES PERMETTANT DE REpondre AUX BESOINS DES USAGERS DES TERRITOIRES	14
3.1. Évolutions envisagées de l'offre et des besoins de soin	14
3.2. quel Avenir pour les centres commerciaux ? quel développement de l'offre commerciale de proximité ?.....	16
3.3. L'évolution des pratiques culturelles et de loisirs	18
3.4. Une offre de déplacements requestionnée.....	19
4. LES RISQUES DE NOUVELLES FRAGMENTATIONS SOCIO-SPATIALES	21
4.1. Une dégradation des conditions climatiques et environnementales au contact des inégalités sociales	21
4.2. Quelles trajectoires envisagées pour les rapports sociaux ?	21
4.3. Quelles pourraient-être les capacités d'investissement de la vie locale, quelles inégalités de citoyenneté ?	24
5. ANNEXE : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUETE ET CONSTATS QUI INTERROGENT NOS REPRESENTATIONS	25
_RESUME DES ENSEIGNEMENTS DES TEMPS D'ÉCHANGES ENTRE ELUS, TECHNICIENS, ET HABITANTS	32

1. PREAMBULE

Point de départ du chantier transition sociétales, les demandes des élus de l'EP SCoT suite au bilan de la mise en œuvre du SCoT de 2018 de démarches plus qualitatives, plus compréhensives des modes de vie. **L'appréhension de la notion de proximité dans toutes ses composantes (choix résidentiels et lieux de travail, pratiques quotidiennes d'achat, mobilité, loisirs...) constitue un aspect incontournable des politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme.** Comprendre les modes de vie des habitants et des usagers dans toute leur diversité et leur complexité est essentiel pour décrypter les enjeux sociétaux, prendre en compte les dynamiques actuelles dans les décisions publiques et, parfois, tenter d'infléchir certaines tendances lorsque celles-ci sont jugées contraires aux politiques qui ont été définies¹. Cette considération des modes de vie est essentielle pour adapter les politiques publiques aux tendances en cours au sein des territoires. Les évolutions sociétales qui se dessinent invitent à sonder les pratiques quotidiennes des habitants et des usagers de la Grande région de Grenoble, à mieux identifier les déterminants de comportements individuels actuels et futurs et à envisager la manière dont les politiques d'urbanisme peuvent/doivent s'inscrire en lien avec ces évolutions.

> Définition

Le dictionnaire Le Robert définit la *Proximité* comme la « situation d'une chose qui est à peu de distance d'une ou plusieurs autres, qui est proche ». Dans une autre acception, la locution adverbiale *De proximité* est définie comme « ce qui est proche des citoyens, leur est accessible ». La notion de proximité semble donc comporter deux composantes : un aspect spatial (faible distance géographique) et un aspect pratique (bonne accessibilité à une chose, que celle-ci soit matérielle ou immatérielle). L'approche proposée ici retient ces deux composantes. Pour définir, par exemple, un *service de proximité*, on s'efforcera de caractériser ce service d'une part à travers sa distance spatiale relative pour l'utilisateur, d'autre part du fait de sa facilité d'accès (ce qui fait entrer en ligne de compte d'autres critères, tels que le temps d'accès, la disponibilité du service, la coïncidence entre l'offre proposée et la demande, la faculté/l'envie cognitive ou culturelle d'accéder à ce service).

> Approche du sujet

Les politiques d'aménagement du territoire ont jusqu'ici majoritairement appréhendé la proximité dans sa dimension spatiale². On s'attachera à démontrer les limites de plus en plus évidentes de cette approche et la nécessité de l'élargir à des dimensions non géographiques.

Cela implique **d'accorder davantage d'importance aux comportements individuels**, sans pour autant afficher l'ambition d'une représentativité des pratiques qui seront analysées ; une thèse de sociologie n'y suffirait probablement pas. Au regard des attendus et du budget alloué nous avons privilégié une approche consistant à "saisir au vol" quelques aspects de la vie quotidienne d'individus, déterminées par des situations, des circonstances, un environnement socio-culturel et des valeurs que l'on tentera de mettre en évidence avant de les "projeter" dans des futurs proches en s'appuyant sur un "jeu sérieux" comportant une dimension prospective.

Les signes de rapides et profondes évolutions sociétales invitent les politiques publiques à mieux comprendre les transformations qui sont en jeu **pour anticiper les changements de comportements individuels et la nature des services sociétaux attendus à l'avenir**. La crise de la Covid que nous connaissons nous invite d'ores et déjà à revisiter en profondeur la notion de proximité : nous savons désormais que face à des contraintes

¹ C'est ce qui a motivé, par exemple – avec plus ou moins de succès – des objectifs tels que la "lutte contre la périurbanisation", le "rééquilibrage de l'offre commerciale" ou encore de "lutte contre l'autosolisme".

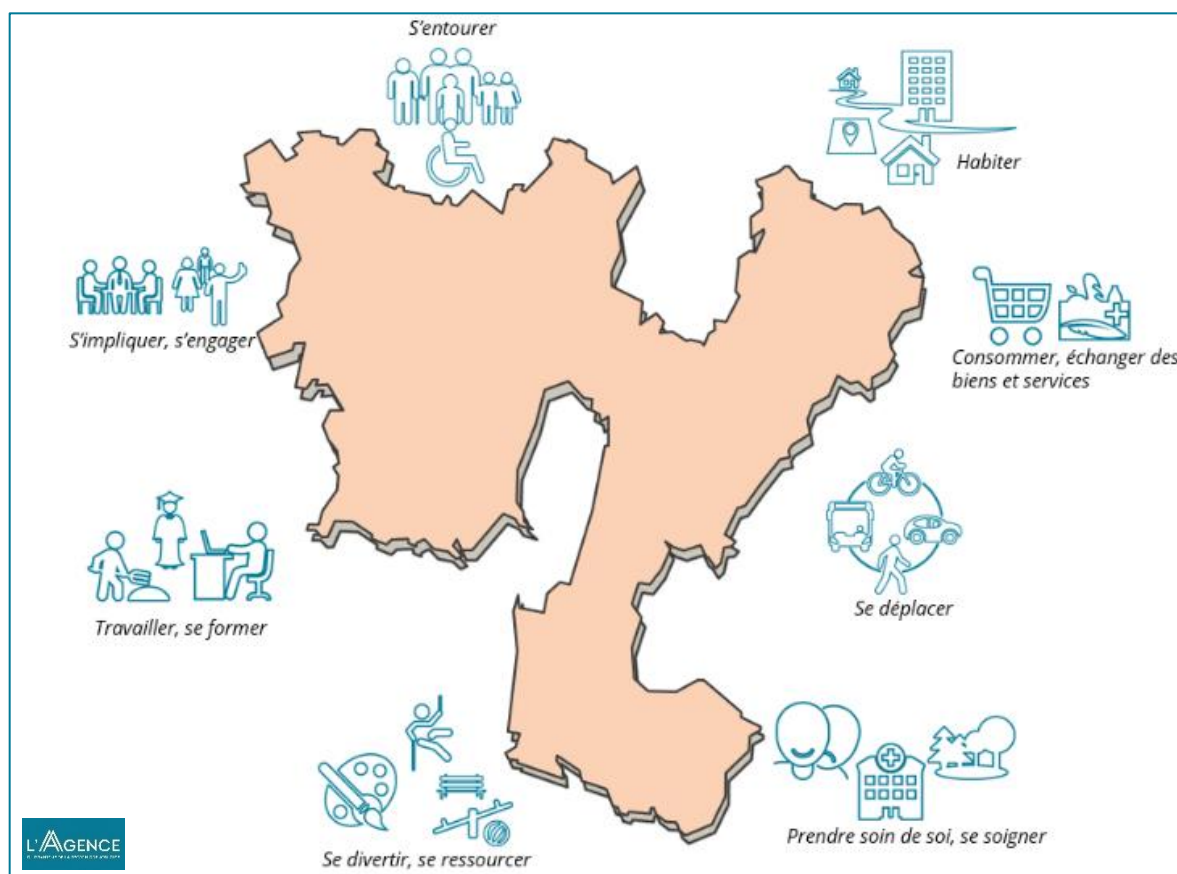
² On peut néanmoins relever certaines initiatives locales qui s'efforcent de dépasser cette approche spatiale, à l'instar du bureau des temps de Rennes Métropole (<https://metropole.rennes.fr/le-bureau-des-temps>).

extérieures, nous pouvons adapter nos pratiques de manière rapide et radicale. Notre perception de la notion de "transition" s'en trouve bouleversée.

Les déterminants de la vie de proximité sont multiples et complexes et ne doivent pas être caricaturés.

Chaque individu, à un moment de sa vie, peut présenter successivement ou simultanément plusieurs profils d'habitant ou d'utilisateur, et adopter des comportements différents, parfois contradictoires, difficiles à résumer et à classer. Nous ne renonçons pas pour autant à faire usage de "profils-types" en tant qu'outil de simulation prospective pour projeter les modes de vie des ménages.

A la notion de proximité, répond celle d'éloignement. S'attacher à définir les facteurs et les formes de la proximité implique donc également de s'intéresser à ce qui génère de l'éloignement et des risques de fragmentation, avec une dimension qui n'est, là encore, pas uniquement spatiale. Au fil de la démarche, apparaît notamment une association entre *proximité* et *sociabilité*. Lieux de proximité et lieux de sociabilité, liens de proximité et liens sociaux semblent parfois étroitement mêlés dans le propos de certains acteurs. Faut-il systématiquement les associer ? L'évolution des modes de relations sociales est-elle symétrique de celle des identifiants de la proximité ou faut-il s'efforcer de dissocier les deux phénomènes ? Nous tentons de garder ces questionnements en toile de fond dans notre analyse.



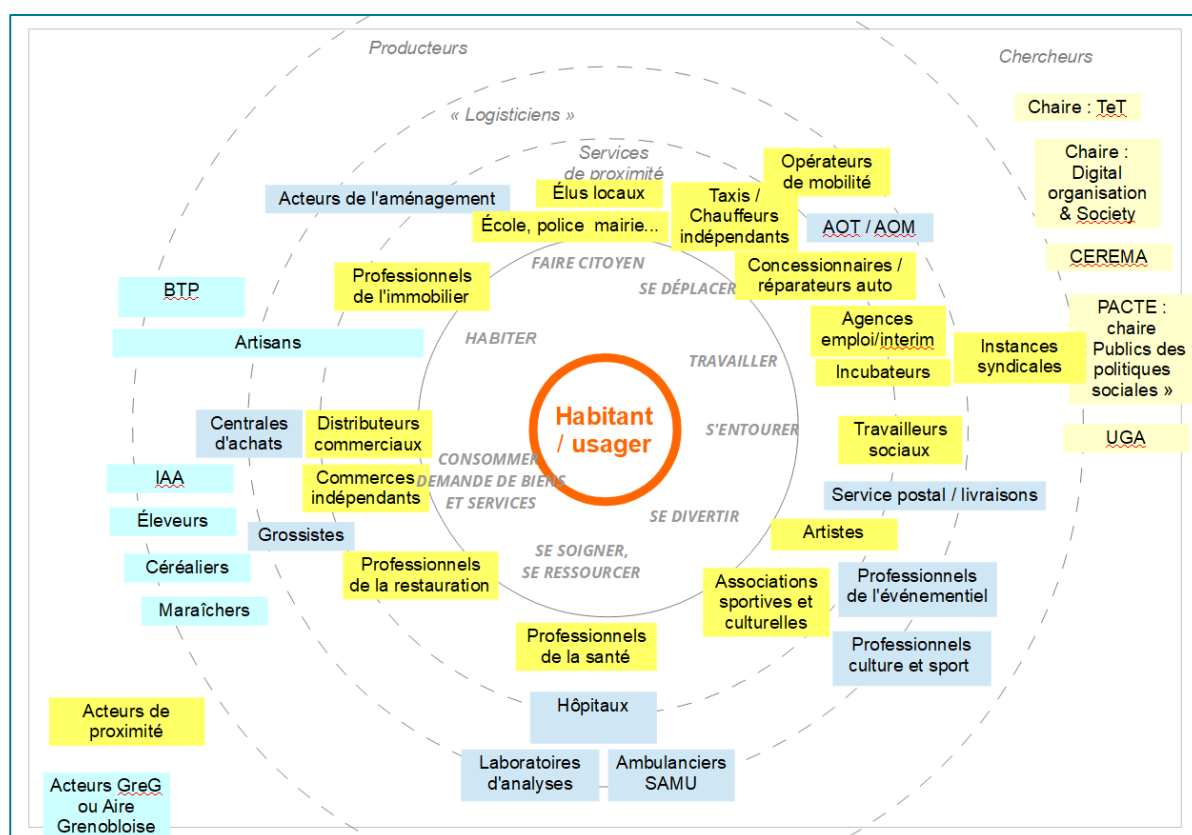
La démarche d'analyse des transitions sociétales a été bâtie à partir du ciblage de ces **huit sphères de la vie quotidienne** ci-contre autour desquelles se sont exprimées les personnes ayant été impliquées dans cette analyse. Le **Groupe projet SCOt** (GPS constitué des techniciens référents des partenaires de l'EP SCOt) a été sollicité pour réagir notamment sur ces sphères.

> Etapes

Pour accéder aux comportements individuels et d'ainsi tenter d'apprécier les évolutions de la vie de proximité selon les publics et les territoires, nous avons élaboré une démarche d'enquête qualitative en trois étapes.

Entretiens => D'abord, la vision qu'une diversité d'acteurs locaux portant sur les grands enjeux, tendances et perspectives des prochaines décennies a été recueillie par la mise en place d'une série d'entretiens³ en face à face.

Cette première phase exploratoire visait à identifier des enjeux sociétaux, en fonction des profils liés aux étapes du cycle de vie (jeunes, familles, seniors...) et des territoires (urbains denses, périphériques, centres-bourgs...). Les huit sphères de la vie quotidienne qui ont été explorées ont guidé la sélection des acteurs à rencontrer de manière à illustrer la diversité des territoires et des profils socio-professionnels de la GrEG, cf. schéma ci-dessous.



Une vingtaine d'acteurs aux profils professionnels variés ont ainsi été auditionnés : psychologue, bailleur social, direction d'un centre commercial en périurbain, police de proximité, syndicats, conseiller principal d'éducation...).

Ces entretiens ont notamment fait émerger une série de grands enjeux pour le territoire et ses publics : numérique, mobilité, stratégies résidentielles...

³ Ces entretiens auprès d'un panel de professionnels de terrain visaient à identifier les enjeux sociétaux et territoriaux de demain

Focus group => Ensuite, certains professionnels volontaires se sont réunis en « focus group »⁴, autre technique de recueil de données qualitatives, pour aborder un grand nombre de sujets issus des rencontres individuelles, pour identifier les consensus et les désaccords au sein du groupe de participants et ouvrir collectivement le propos pour la suite de la démarche.

Jeux sérieux => Enfin, ces démarches exploratoires ont surtout alimenté un dispositif d'animation de type « jeux sérieux »⁵. Celui-ci s'est attaché au cours de 2021 à mettre en lumière la diversité des fonctionnements au sein du territoire de la GReG par le biais d'un format « jeu de rôle », à l'aide d'un jeu spécialement construit, à destination des élus et des techniciens ainsi que des habitants du territoire.



Ce jeu sérieux visait une triple appréciation du rapport à la proximité.

D'abord, **par le découpage de la région grenobloise en quatre profils de territoires** : l'urbain dense, qui caractérise le cœur métropolitain, les communes péri-urbaines, plutôt situées au sein de la communauté de communes du pays voironnais et du Grésivaudan, les communes de montagne (Trièves, les communes des balcons de Belledonne et de Chartreuse), et enfin les communes à dominante rurale très présentes dans les deux Bièvres et la communauté de saint-Marcellin Vercors Isère (SMVIC).

Ensuite, **par la mobilisation de 12 personnages fictifs, mais illustratifs des habitants de la GReG**. Ces 12 profils d'habitants ont été réalisés en croisant des caractéristiques sociodémographiques (âge, pouvoir d'achat et composition des ménages). Mobilisés au sein des différents territoires (urbain dense, péri-urbain, rural, montagne), l'analyse permet d'approcher si certaines variables sociales déterminent les pratiques de vie quotidienne, quel que soit le profil du territoire de résidence.



Un des douze personnages mobilisés pour les jeux sérieux

⁴ Lors de la séance de focusgroup, les tendances identifiées au cours des entretiens ont été discutées, afin d'apprécier les consensus et les désaccords

⁵ Lors des séances de « jeux sérieux », les pratiques de vie quotidienne de 12 personnages fictifs mais illustratifs de la diversité des situations des ménages de la GReG ont été décrites au présent, puis en 2045.

Enfin, la démarche se veut **prospective**. Les pratiques de vie quotidienne envisagées par les participants pour chacun des personnages, au sein des différents territoires, sont décrites en 2020, puis en 2045, articulées autour des mêmes sphères de vie quotidienne (habiter, travailler, se soigner, se divertir ...).

Afin d'apprécier et d'interpréter les résultats qui suivent, en conscience, **quelques limites doivent être précisées** :

Les participants des différentes tables ont eu tendance à se mettre d'accord autour d'un futur plutôt optimiste, en partie afin de maximiser l'agréabilité de la séance. Aussi, la conjoncture exceptionnelle de la crise sanitaire a influé les façons de projeter le rapport à la proximité des participants. Ainsi, les modes de vie adoptés au cours de 2020 et 2021, souvent contraints par les mesures de lutte contre la propagation du virus, ont fortement orienté les projections (maintien du télétravail, augmentation des pratiques de commerces en ligne, recherche d'un logement proche d'un espace vert ou équipé d'une terrasse...).



Comité syndical => A l'issue de cette démarche d'enquête, **les enseignements présentés aux élus du comité syndical de l'EP-SCoT lors d'une séance du 30 mars 2022 ont été discutés à travers deux ateliers**. Ces derniers ont permis d'interpréter les tendances au prisme des enjeux du schéma de cohérence territoriale. Au sein de ce document, les encadrés « FOCUS » renseignent sur les échanges des ateliers entre experts de l'Agence et élus de l'établissement public du SCoT.

FOCUS : Comment expliquer le choix majoritaire de se projeter dans un futur "heureux" ?

Dans le contexte que nous connaissons, fait d'enchaînement rapide de crises et de ruptures, il peut apparaître surprenant que les participants au jeu sérieux n'aient pas identifié davantage de situations de crises. En particulier, on aurait pu s'attendre à davantage d'inquiétude sur les enjeux climatiques et touchant à l'accès à l'énergie. S'agit-il d'un manque de vision anticipatrice, d'un déni face aux ruptures climatiques qui nous attendent ? *Des scénarios moins optimistes ont pourtant été évoqués et discutés dans les jeux sérieux (notamment par les plus jeunes générations), mais le choix du récit collectif s'est finalement presque systématiquement orienté dans un avenir plus optimiste.* Les participants ont souhaité, à travers cet exercice, se donner des perspectives et de nouveaux élan.

Sans se projeter délibérément dans un avenir sombre, faut-il accorder, dans le SCoT, une place plus importante aux risques de crises et à l'incertitude, afin de mieux préparer les politiques publiques à faire face aux changements de trajectoires imprévues ?

2. HABITER ET FREQUENTER LA REGION GRENOBLOISE EN 2045

Aujourd'hui, l'aire grenobloise enregistre 100 000 migrations résidentielles annuelles, dont 74 % sont internes au territoire. En majorité, les habitants qui quittent l'aire grenobloise sont attirés par les grandes métropoles françaises : 11 % des ménages déménagent dans Lyon Métropole, 9 % dans le Grand Paris et 4 % dans Aix-Marseille-Provence Métropole. Relativement au poids de la population, les territoires les plus attractifs sont Saint-Marcellin Vercors Isère et Bièvre Est, tandis que l'ensemble de la région enregistre un solde migratoire à l'équilibre, avec autant de départs annuels (22 000) que d'arrivées (23 000)⁶.

Les propos des participants se rapportant à cette sphère de la vie quotidienne structurante que constitue l'habitat constituent la plus grande hétérogénéité de situations en fonction des persona mobilisés. C'est avant tout la composition familiale des ménages qui caractériserait les formes d'habitat et les stratégies résidentielles. Toutefois, lorsque les participants projettent les pratiques de vie quotidienne en 2045, les situations sont beaucoup plus homogènes : l'indice de diversité de situation est même le moins élevé (avec une moindre diversité de situation des sphères de la vie quotidienne) des sphères de la vie quotidienne, **traduisant une tendance à l'uniformisation des modes d'habitat par les participants**, pour l'ensemble des persona. De fait, les projections renseignent sur une démocratisation de l'habitat partagé, pour tous les niveaux de revenus, au sein d'immeubles de petite taille, dont celle des logements serait diversifiée.

2.1. ÉVOLUTION DU CADRE DE VIE, DES FORMES D'HABITAT ET DES BESOINS ET PRATIQUES DES HABITANTS

> Le chez-soi évolue : nouveaux usages du lieu de résidence, nouvelles formes d'habitat

Trois déterminants principaux ont été mis en avant par les participants pour décrire les formes et lieux d'habitat des ménages en 2020 :

Pour la version définitive (après relecture EP-SCoT), peut-être possibilité d'inclure un petit schéma illustratif sur le rapport au travail ?

D'abord **le rapport au travail**. Le lieu de travail est aujourd'hui considéré en lien direct avec le lieu de vie. De fait, pour décrire les pratiques de vie quotidienne des persona, les participants ont systématiquement commencé par décrire le lieu de vie, de travail, puis les modalités de mobilité. Ces trois sphères de la vie quotidienne étaient ensuite structurantes pour évoquer les pratiques de loisirs, de sociabilité, de rapport à la santé, à la nature...

Ensuite **les niveaux de vie**. De fait, on observe davantage d'écarts de pouvoir d'achat entre les ménages selon leur statut d'occupation du logement : dans l'aire grenobloise, un ménage résidant dans le parc social perçoit un revenu médian mensuel par unité de consommation de 1 200 € contre 2 200 € pour un ménage propriétaire, soit un écart de +1 000 €, une amplitude près de deux fois supérieure à celles observées au regard de l'âge des ménages ou de la composition familiale.

Enfin **la forme urbaine**. Les participants insistent sur la diversité des formes d'habitat au sein de la grande région grenobloise, notamment sur la distinction structurelle entre vallée et balcon, sur les cadres de vie différenciés selon que l'on réside en maison ou en appartement, et sur les différences de densité, renforcée au sein de Grenoble-Alpes Métropole par la polarité qu'elle constitue mais aussi par ses contraintes géographiques.

⁶ A partir des données du recensement de la population de l'Insee <https://www.aurg.fr/article/177/2205-vos-territoires-en-mouvements-les-differents-flux-interterritoriaux-passes-au-scanner-par-l-agence-d-urbanisme.htm>

En 2045 « habiter n'est plus seulement se loger ».

La **diversité croissante des formes de cohabitation et l'impératif de densification des espaces urbains** pour réduire la consommation foncière, ont amené les participants à penser des modalités d'habitation qui viennent rompre avec les déterminants explicités ci-dessus. Concernant les formes urbaines, il est envisagé **de plus en plus d'habitat collectif, partagé**, qui répondrait aussi mieux avec la transformation du « faire famille ». Moins de maisons individuelles et davantage de logements collectifs⁷, et ce pour l'ensemble des persona étudiés. En 2045, les logements sociaux verraient leur qualité augmentée. L'habitat collectif en général se serait transformé pour accueillir des espaces verts cultivables, des espaces d'échanges de biens et services, davantage de jardins pour revaloriser la place de la nature chez soi. La pratique du télétravail serait davantage commune.

Les participants imaginent **des politiques d'aménagement et d'habitat qui prennent davantage en compte les dynamiques familiales aujourd'hui considérées comme émergentes** : la hausse de la solitude à tous les âges, la collocation étendue à tous les âges, les familles recomposées ou considérées comme complexes⁸ qui seront moins minoritaires, ou encore des couples homoparentaux ou des personnes seules qui auraient accédés à la PMA/GPA⁹. En somme, c'est une baisse de la proportion de personnes vivant seules au sein des résidences principales – soit un tiers des logements aujourd'hui – qui est envisagée par les participants, au profit d'un habitat collectif qui constituerait le socle de nouveaux cercles de solidarité en ultra-proximité, directement au sein du logement, ou bien à l'échelle de l'immeuble, de l'îlot. Cela concernerait davantage de profils de personnes qu'actuellement mais ne peut être considéré par les participants comme une généralité - « *Est-ce qu'en 2045 les gens qui vivent seuls dans leur maison existeront encore ? Peut-être qu'une politique publique très large pour inciter les personnes seules à se regrouper aura été déployée, notamment dans les campagnes et les zones de montagne* ».

FOCUS : Comment la poursuite de la diversification de l'habitat interroge-t-elle les modalités d'urbanisation ?

Habitat partagé et participatif, habitat « sans fondations », « habitat dans les arbres », résider de manière sédentaire dans des campings... Ces nouvelles façons de se loger, qu'elles soient souhaitées ou s'imposent de fait à des personnes en situation de fragilité, impliquent de s'interroger sur la place à accorder à ces nouvelles formes d'urbanisation.

Quelle peut être l'ampleur de ce signal faible de la montée en puissance de ces formes alternatives d'habitat ? Faut-il les considérer comme une réponse d'ajustement ou comme un phénomène plus significatif susceptible de bouleverser les pratiques actuelles en matière d'urbanisme ? Sur quels territoires de telles demandes sont-elles susceptibles de se développer ? Y-a-t-il certaines formes d'habitat alternatif souhaitables – qu'il convient d'accompagner – et d'autres moins souhaitables, dont le développement devra être à limiter ? Plus largement, cette problématique pose la question de l'état et du déploiement territorial de l'offre d'habitat abordable ainsi que de la diversification des typologies d'habitat. Déploiement semblant s'opposer aux logiques actuelles de marché.

⁷ Cette tendance apparaît en contradiction avec la poursuite du plébiscite de l'habitat pavillonnaire toujours constaté à ce jour.

⁸ L'Insee désigne notamment comme « familles complexes » les familles qui vivent ensemble et qui ne sont pas uniquement constituées d'un couple avec ou sans enfant(s), à l'image des adultes qui hébergent leurs parents chez eux ou qui occupent un logement avec leur(s) frère(s) et sœur(s).

⁹ Avec, de fait, des naissances plus tardives au sein des couples, contribuant à diversifier les parcours de vie et donc résidentiels.

> Nous vieillirons à domicile : l'EPHAD hors les murs par le progrès technologique

Les participants envisagent la fin du modèle de l'EPHAD actuel, qui ne serait pas soutenable financièrement et socialement au regard des besoins à venir (augmentation de la population des personnes en perte d'autonomie, arrivée à la retraite de populations moins aisées...). Aujourd'hui les personnes âgées souhaiteraient vieillir à domicile, mais les logements ne sont pas adaptés. **Les progrès attendus dans le domaine de la domotique pourraient permettre de généraliser les expérimentations d'EPHAD « hors les murs » afin de maintenir les personnes dans leur domicile.**

C'est ainsi que les participants font l'hypothèse d'une progression des logements pour seniors vieillissants, en habitat collectif ou individuel. Parmi les principaux développements : les colocations de personnes âgées, les petites unités de soin au sein des immeubles, les formes d'habitat solidaires et participatifs, dans lesquels l'intergénérationnel serait tout autant recherché que la mixité sociale dans le diffus.

Les personnes âgées qui vivent en montagne descendent souvent dans la vallée lorsque leur autonomie ne leur permet plus de continuer à vivre sur le plateau. Mais certaines font exception et s'en sortent avec des solidarités de voisinage. Lorsque les voisins déménagent en revanche la question se repose.

Un autre futur est également avancé par certains participants : **le développement de la domotique au bénéfice des personnes âgées aisées, renforçant les inégalités d'équipement des logements.** Cette hypothèse est considérée fonction de la privatisation ou non des actions de prévention et d'offre de soin.

L'ensemble de ces apports correspondent à des prolongements de tendances ainsi qu'à des éléments qui peuvent sembler davantage relever de l'incantatoire aujourd'hui.

2.2. CONDITIONS D'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE DES TERRITOIRES : ENTRE ASPIRATIONS DES MENAGES ET DOTATION DES TERRITOIRES EN SERVICES

> Une société plus servicielle

Lorsqu'ils décrivent la situation 2020, les participants font le constat d'une région dont l'attractivité dépend de plus en plus du niveau de services des territoires. La baisse de la couverture des besoins de soin, des accueils physiques (administratifs, sociaux...), ou encore de la désertification commerciale de certains territoires, sont autant d'enjeux à relever pour renforcer l'attractivité des territoires de la GreG. *« Les ménages recherchent la proximité des services, ne pas être trop dépendants des grosses villes notamment pour les démarches. Les Maisons France Services sont très attendues ».*

A ce titre, la dépendance des territoires ruraux et de montagne à l'offre de services des villes-centres et de l'agglomération grenobloise influe sur les parcours résidentiels, notamment selon l'âge des habitants. Ainsi les jeunes ruraux quittent dès 20 ans le territoire de résidence d'origine pour poursuivre leurs études ou bénéficier de l'attractivité économique des communes plus denses. Les couples avec enfants de catégorie sociale moyenne ou supérieure tendent toujours à privilégier l'achat d'une maison individuelle, et les retraités en situation de perte d'autonomie sont par ailleurs contraints à se tourner vers les villes-centres pour couvrir leurs besoins de santé.

Enfin, à l'heure de la dématérialisation croissante de nos rapports sociaux et administratifs, la présence ou non de la fibre, voire la persistance de plusieurs zones blanches numériques, contribuent à renforcer les inégalités d'attractivité des territoires.

C'est ainsi que les participants envisagent une **société plus servicielle en 2045, marquée par le développement des espaces de vie sociale ou des maisons de santé.** Ils imaginent une baisse de la proportion des échanges marchands au profit d'échanges de services, d'une économie plus sociale et solidaire. A ceci s'ajouterait le

renforcement et la diffusion des monnaies locales, à l'image de l'initiative du cairn aujourd'hui en circulation dans la région.

Enfin, certains participants considèrent même que **cette société de services irait de pair avec l'hyperpersonnalisation des prestations de services, avec la démocratisation des services de coaching personnalisé**. Un tourisme de « l'expérience », des pratiques de loisirs plus singulières, de l'habitat plus adapté - et adaptable – aux besoins des occupants.

Le renforcement des services dans l'ensemble des territoires permettrait de rompre avec la dépendance de certaines populations plus fragiles au cœur urbain dense (personnes très âgées, familles monoparentales...). De fait aujourd'hui, pour faciliter son quotidien et celui de ses enfants, un parent solo tient compte parmi ses stratégies résidentielles de l'emplacement de son ex-conjoint, ainsi que des niveaux de services de sa commune ou intercommunalité.

> Des hypothèses de trajectoires de développement des territoires très différenciées

Plusieurs débats ont traversé les projections des participants quant au développement territorial à l'horizon 2045.

La recherche d'une meilleure qualité de vie peut-elle conduire au renouvellement générationnel en milieu péri-urbain ? En milieu rural, par l'investissement d'ancienne bâtisses de fermes ? Le niveau d'équipement des territoires ruraux pourra-t-il permettre d'accueillir des ménages avec enfants ? *« Aujourd'hui c'est difficile pour une famille avec enfants et avec peu de pouvoir d'achat de se loger en montagne. Il y a un manque de logements sociaux alors que les territoires ont besoin de renouvellement. Lorsqu'il y a de l'offre, comme dans le Trièves, les gens vieillissent sur place, sans turn-over »*. De même, projeter une région plus inclusive pose la question de l'accueil des personnes en situation de handicap, notamment physique, au sein des communes hors urbain dense.

Par ailleurs, les enquêtés observent actuellement une démocratisation de l'accès à la nature, en particulier la montagne. Ils envisagent ensuite que l'élévation générale des températures en France incitera à davantage de tourisme au sein de la région, renforçant l'attractivité des territoires de moyennes montagnes.

Finalement, les participants ont décliné **plusieurs conditions ou hypothèses de modes de développement en fonction des typologies de territoire** :

Un échec de la tentative de repolarisation et la poursuite de l'étalement urbain

D'ici 2045, les participants considèrent le risque d'une poursuite de l'étalement urbain au sein des communes péri-urbaines sous la conjonction de trois facteurs. D'abord le maintien de la polarisation des services et des emplois du centre urbain dense qui se renforcerait : à l'image de la désertification médicale en cours dans les communes périphériques. Ensuite des conditions climatiques qui rendraient très difficile la vie dans le cœur urbain, contribuant à « réduire » la population de Grenoble et sa première couronne. Enfin, le cas du maintien des inégalités économiques et de patrimoine, qui continuerait de limiter la capacité d'investissement des jeunes et des ménages précaires (moyenne montagne, maison de type pavillon dans le péri-urbain).

Cette hypothèse de poursuite de l'étalement urbain n'est toutefois pas la plus représentative des propos recueillis.

La poursuite de la densification des espaces urbains

D'avantage envisagées par les participants, les restrictions réglementaires à l'étalement urbain (en premier lieu lié à l'objectif de ZAN) conduiraient plutôt au **renforcement de la densité dans les villes-centres. Ces villes**

auraient innové pour adapter les modes de vie aux changements climatiques, dans l'optique notamment de réduire les pollutions (ex : mise en place de zones à faibles émissions) et de favoriser les îlots de fraîcheur et les mobilités douces.

Enfin, dans cette hypothèse, les participants considèrent qu'en 2045 la concentration des emplois, des commerces et des services dans un nombre toujours plus petit de communes maintiendrait la concurrence entre les métropoles françaises, avec en l'occurrence une attractivité renforcée de la métropole de Lyon sur le département de l'Isère.

Cette hypothèse a particulièrement fait débat au sein des tables rondes. Est-ce que le prix du m² va continuer à augmenter ? Peut-on envisager qu'avec la pression foncière et les objectifs de la loi climat et résilience, beaucoup de bureaux seront changés en logements ? La ville « n'est pas naturelle » et « contraint la nature mais resterait en même temps le meilleur moyen de prévenir l'étalement urbain et donc l'artificialisation des sols.

La revitalisation des centres bourgs contre une « disparition » des petits villages

Les participants envisagent une redistribution de la croissance démographique, au profit des villes moyennes et des centres bourgs. De fait, le réchauffement climatique peut renforcer l'attractivité des centres-bourgs si les conditions de vie au sein de la métropole grenobloise se dégradent.

La meilleure qualité de vie en milieu peu dense favoriserait le développement des villes moyennes, qui développeraient des activités touristiques et des services en direction du bien-être, de l'écologie. Les villes moyennes pourraient se développer et mettre en place, par exemple, des tiers-lieux et des plateformes de coworking. En cas de transition écologique, les néo-ruraux continueraient à investir l'activité agricole des espaces ruraux, avec une activité tournée autour de la permaculture, de l'agriculture biologique, une baisse de l'élevage...

En revanche, ce développement des centres-bourgs et le vieillissement des populations conduisent les participants à envisager **une fragilisation des petits villages de la région**. Bien que les services se rapprocheraient des personnes, les hameaux isolés pourraient être moins réinvestis, nécessitant, par exemple, un réseau de transport à « contretemps » : maintien de l'offre de bus trop difficile en cas de vieillissement des populations et non renouvellement des ménages.

FOCUS : L'hypothèse du non-renouvellement des petits villages

Cette hypothèse a été citée plusieurs fois par les élus comme sujet d'étonnement recherchant alors les raisons de cette désertification et l'opposant au renforcement des centres-bourgs. Cette hypothèse est plutôt apparue pendant les jeux sérieux en espace rural (peut-être en opposition par rapport à d'autres pôles considérés comme plus "solides" car dotés de services). Le débat, sur les tables de jeu, a porté sur **un seuil critique de population en-deçà duquel le maintien de services de base aux habitants pourrait devenir difficile**. Le maintien de l'école (ou le groupe scolaire) pourrait également être considéré comme un critère de vitalité pour les villages. Cette réflexion appelle à s'interroger sur l'échelle de « l'unité de vie ».

Qu'impliquerait la "disparition" de certains villages pour les équilibres territoriaux actuels ? S'agit-il d'une disparition de ces villages au sens institutionnel (fusion de communes ?) ou d'un constat de dévitalisation, d'une incapacité à attirer de nouveaux ménages, de contraintes insurmontables (risques, réseaux...) ? Quelles peuvent en être les causes ? Dans le cas de villages où apparaît un risque de dévitalisation, quels projets alternatifs ou actions peut-on envisager ? Quelles complémentarités peut-on envisager entre villages pour éviter ce risque de "disparition", pour répondre à l'attachement des habitants à envisager un parcours résidentiel dans leur village d'origine ou à très forte proximité ? ...

Le renouvellement générationnel en espaces de montagne

La démarche de prospective pour les espaces de montagne a mis en avant une reprise démographique et économiques des espaces de montagnes. La moyenne montagne verrait sa population renouvelée avec une tendance à la baisse de la proportion des natifs, au profit des ménages ayant migré. C'est avant tout la recherche d'une meilleure qualité de vie, et de vivre au sein d'un espace plus favorable à la santé que les communes de plaine – a fortiori en 2045 – qui motive les choix des ménages de revitaliser la montagne de l'aire grenobloise.

De fait, la réduction progressive de l'emprise de la neige rendrait l'accès aux communes de montagne plus facile à l'année, et les températures en hiver serait plus douces.

Par ailleurs, les participants envisagent un développement de l'accessibilité de la montagne accéléré par le numérique, entre couverture fibre, émergence de plateformes et de tiers-lieux, davantage d'achats groupés, des livraisons par drones, du transport par câble...

> Les parcours résidentiels continueront de se diversifier

Pour conclure sur cette première partie, il convient de retenir que les parcours résidentiels en 2045 seront plus singuliers. **Le contexte professionnel, qui peut tendre vers davantage de nomadisme et la démocratisation du télétravail, contribueraient à réduire la dépendance à la proximité à son lieu de travail.**

Si aujourd'hui les choix résidentiels sont particulièrement contraints par les compositions familiales et par les ressources financières du ménage, il convient de s'interroger sur la pérennité de ces inégalités, auquel cas la pression foncière en augmentation pourrait compromettre l'accès à la propriété des catégories moyennes et populaires. Cette problématique fait également écho à celle des capacités d'accueil des ménages au sein des territoires peu denses, plus ruraux, voire de montagne, et notamment le niveau de l'offre de services et d'équipements. Peut-être qu'en 2045 le numérique pourrait pallier partiellement ces inégalités de couverture (télétravail/étude, télé médecine, achats en e-commerce...) ?

Enfin, comment projeter l'accès à la propriété, à l'heure d'une diversification des modes de vie et du faire-famille, qui revisite la mise en couple. Si la composition des ménages évolue davantage au cours du parcours de vie, doit-on envisager des déménagements plus fréquents ? Ou bien une transformation des formes urbaines en faveur d'un habitat collectif plus agile ?

FOCUS : L'articulation entre la localisation de l'accueil de l'emploi et de l'habitat se pose-t-elle toujours dans les mêmes termes qu'en 2012 ?

Le SCoT a recherché l'équilibre optimal de fonctionnement entre la GReG et les secteurs devant favoriser la réduction des besoins de déplacement voire rapprocher les lieux d'habitat et d'emploi, mais cette notion ne semble plus transparaître dans les récits des participants au jeu sérieux, éclipsée par les perspectives de développement du télétravail. **L'analyse des modes de vie des persona montre que le télétravail est loin de concerner de la même façon l'ensemble de la société, mais aussi que les critères de choix résidentiels devraient, dans l'avenir, se diversifier et se complexifier**, notamment en raison des contraintes familiales. Se pose la question de l'appréhension des coûts individuels (économiques) et collectifs (pollutions, nuisances) de déplacements. La mise en place de la ZFE-m peut interroger, en outre, l'accessibilité des territoires, donc les conditions de mobilité quotidienne au sein de la GReG.

Le SCoT doit-il réenvisager les principes de localisation résidentielle par rapport à ceux qui avaient été retenus en 2012 (lutte contre la périurbanisation confortant la production de logement de la Métropole et polarisant le développement de tous les territoires) ? Comment, au travers de ces nouveaux principes, intégrer la diversification et la complexification des déterminants du choix résidentiel, mais aussi la question de l'accès au cœur d'agglomération grenobloise ? Les évolutions pressenties dans le rapport au travail sont-elles suffisamment puissantes pour remettre en question l'objectif de rapprocher lieu de travail et lieu de résidence ?

3. L'ÉVOLUTION DES BOUQUETS DE SERVICES PERMETTANT DE REPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS DES TERRITOIRES

3.1. ÉVOLUTIONS ENVISAGÉES DE L'OFFRE ET DES BESOINS DE SOIN

> L'avenir de la démographie médicale

Confronté à un effet ciseau entre, d'une part l'augmentation des besoins de soin notamment liée au vieillissement de la population, et d'autre part une réduction progressive de l'effectif des praticiens, liées à l'arrivée à la retraite de générations plus nombreuses et peu remplacées dans les territoires, **la couverture des besoins de santé présente d'importants signes d'inquiétude.**

Les participants soulignent **le manque de couverture des soins urgentistes dans les campagnes, l'offre très restreinte des centres-bourgs de la région grenobloise, la raréfaction de cette offre au cœur métropolitain...** Ils témoignent également d'inégalités en fonction de la démographie des territoires : le Grésivaudan resterait globalement bien doté, l'offre médicale étant soutenue par les besoins des personnes âgées, et par les plus hauts niveaux de vie des ménages du sud-Isère. A l'inverse, les territoires de la Bièvre, autour de Saint-Marcellin, ou encore dans le sud Grenoblois, ont concentré les inquiétudes des participants, qui décrivent **des situations critiques pour les aînés vieillissants**, dont les enfants vivent parfois très loin. L'évolution de la couverture dépend de la montée des besoins de soin d'une part, mais aussi des remplacements à la suite des départs à la retraite. Par ailleurs, l'activité professionnelle des professions libérales de santé a évolué : moins d'allers-vers, moins de visite à domicile, des rendez-vous qui se prennent en ligne, et un volume horaire d'activité qui est globalement moins élevé parmi les jeunes professionnels.

Aujourd'hui, l'état de santé des dents constitue un des principaux marqueurs sociaux, en raison du renoncement au soin dentaire qui ne touche plus uniquement les publics les plus précaires, mais également des populations qui y recouraient auparavant.

En 2045, les enquêtés envisagent la poursuite des tendances en cours. A l'augmentation des soins en distanciel, améliorés par les opérations en célioscopie, s'ajouterait celle des soins alternatifs. La médecine serait moins chimique, moins médicamenteuse. La médecine dite « douce » ou « alternative » aujourd'hui serait davantage reconnue et occuperait plus de place. Les professionnels de santé seraient mieux coordonnés, avec des parcours de soin optimisés, mais le secret médical serait par ailleurs allégé, voire remis en cause. Des structures d'accueil relais seraient développées dans les territoires pour réaliser des soins et diagnostics courant, et désengorger les services d'urgence.

Enfin, des nouveaux métiers « relais » apparaîtraient, pour compenser la baisse de l'offre médicale. Des « assistants médicaux » ou « assistants numériques » qui feraient de l'aller-vers, en plus d'un autre métier. Chacun aura une activité dites « productive » et une activité professionnelle tournée autour du soin, de l'aide à la personne, en particulier les séniors.

> Une meilleure considération de l'état de santé : une société du bien-être

Les participants insistent sur l'importance accrue de la prévention. **En 2045 le système de soin français laisserait moins de place au curatif, pour plus de préventif.** Ceci, pour répondre à des enjeux économiques de prise en charge, et de santé publique. Certains d'entre eux imaginent des puces ou appareils connectés personnalisés, afin que les informations de santé personnelle soient enregistrées en permanence et consultées par les praticiens hors

des visites médicales. Les pharmacies pourraient également réaliser des scans du corps pour diagnostiquer des pathologies légères et orienter les patients en cas de besoin. Les maladies liées à la santé mentale seraient également mieux connues, mieux contrôlées. En somme, **le besoin d'hospitalisation serait réduit**, avec des prises en charge en ambulatoire.

Une 5^e branche de la sécurité sociale, sur l'autonomie, pourrait être développée pour financer des résidences pour seniors adaptées à la perte d'autonomie. Toutefois, **malgré ce progrès social, les participants anticipent un creusement des inégalités entre les populations âgées**, lié aux pensions de retraite très différenciées car désormais par capitalisation. « *Le vieillissement sera à deux vitesses, selon les niveaux de revenus* ». Certains participants imaginent que la sécurité sociale puisse être de moins en moins financée, sera réservée aux personnes plus précaires, tandis que les salariés aux revenus plus élevés auraient des complémentaires.

Par ailleurs, les mobilités actives seraient étendues et facilitées sur l'ensemble du territoire de la GreG. Les mobilités des personnes à besoins spécifiques seraient également mieux prises en compte, par un aménagement plus favorable à la santé.

FOCUS : Comment la question du bien-être a-t-elle été envisagée ?

Les préoccupations croissantes des citoyens en matière de bien-être et de santé peuvent être mises en lien avec de multiples enjeux dont les enjeux alimentaires, en visant une démocratisation de l'accès à des produits de qualité (notamment dans la restauration collective). Elles trouvent également un écho dans les enjeux de réduction des pollutions et nuisances et de l'exposition des populations à ces nuisances. Or, les récits développés lors des jeux sérieux semblent principalement envisager les questions de santé et de bien-être au prisme des pratiques et choix individuels. L'absence de réflexion sur ce que représente le fait de vieillir en 2045 reflète également un tabou de notre société.

Comment le SCoT peut mieux se saisir des enjeux de santé, de mieux-vivre / mieux-vieillir dans une approche qui intègre une dimension collective (protection des ressources, offre : d'accès aux soins, de conditions favorables à l'activité physique...), et non pas de simples choix individuels ?

> Un lien à la nature réaffirmé

A l'heure d'une certaine démocratisation de l'accès à la montagne, notamment la moyenne montagne, les participants projettent une augmentation du besoin de nature, à mesure du réchauffement climatique. **Les migrations intra et inter-régions seraient particulièrement nombreuses**, et encore peu anticipées par les territoires.

Les participants imaginent davantage de normes et réglementation en faveur de la préservation de la nature et du vivant, qui auraient par ailleurs des droits mieux reconnus. De plus, la réduction importante des surfaces enneigées, ouvrirait davantage de voies d'accès pour des personnes peu initiées aux espaces de montagne.

FOCUS : L'évolution du rapport à la nature et les impératifs de préservation de la biodiversité constituent-ils un nouveau paradigme ?

Tout le monde veut de la nature : ponctuellement (sorties, week-ends...) voire pour en rapprocher sa résidence, comme l'atteste le phénomène de rurbanisation touchant les territoires voisins de la Métropole : par ex. Trièves et Vercors, sujets à une hausse des prix.

Dans quelle mesure la protection et la gestion de ces espaces ne relève-t-elle pas d'un sujet devant relier les territoires urbains et ruraux dans une logique d'entente mutuelle, de solidarité interterritoriale voire de mutualisation de solutions fiscales dans la logique des contrats de réciprocité ? Comment faire se rejoindre les perceptions des besoins par les élus et par les habitants ?

Dans quelle mesure ces nouvelles aspirations ou changements de valeurs peuvent-ils réinterroger les enjeux et faire évoluer les orientations portées par le SCoT ? Pour y répondre, le SCoT doit-il orienter ses travaux au-delà des attentes prévues par les textes ?

Comment aborder ces débats dans un SCoT fort protecteur ? Comment dépasser la notion de protection dans un document de planification ? Comment mieux faire le lien avec les usages, mieux faire partager ? Comment faire de ces espaces un bien commun mutualisé ?

3.2. QUEL AVENIR POUR LES CENTRES COMMERCIAUX ? QUEL DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE COMMERCIALE DE PROXIMITE ?

> Les ambivalences de l'offre en commerces alimentaires en milieu rural et de montagne

En 2022, les participants insistent sur la difficile cohabitation d'une offre commerciale adaptée à l'ensemble des pouvoirs d'achats, en particulier en ruralité et en territoire de montagne. Ils posent la question de l'offre de services et d'équipements pour des ménages plus précaires, et s'inquiètent de la dévitalisation de certains centres-bourgs à l'image, par exemple, de Saint-Marcellin. De fait, les commerces alimentaires situés en plateau sont chers pour les publics précaires et les classes moyennes. Et pour se rendre « en vallée », où les magasins sont moins chers, il faut une voiture. La montagne est structurellement moins avantageuse pour les familles défavorisées. Les collectifs d'entraide et les ressourceries sont fréquentés par des ménages plus mixtes socialement, pas seulement les plus précaires. Sur les plateaux et dans le Trièves, « *il manque clairement des commerces discounts, les courses sont chères* ».

A ceci s'ajoute la tendance depuis quelques années d'un renouvellement des territoires ruraux par une population plus urbaine, aux revenus relativement aisés, consciente d'améliorer la qualité de sa consommation, ce qui favorise par ailleurs une demande pour de la consommation locale. Certains participants témoignent ainsi d'un développement des AMAP en vallée, mais aussi d'une moindre couverture dans les villages, posant la question des habitants dont la mobilité est réduite, comme les personnes âgées.

En 2045 il n'y aurait plus de supermarché dans les vallées de montagne. **La population, même renouvelée, aura vieilli et serait uniquement composée de personnes soucieuses de mieux consommer, chez les producteurs ou directement des produits qu'elles produisent elles-mêmes.** En effet, que ce soient les anciens néo-ruraux qui seront retraités ou les personnes arrivées récemment sur un foncier qui aurait augmenté fortement (conséquence du changement climatique), les prix auront globalement augmenté. Des plateformes locales de livraisons se seront établies, dont la logistique serait accompagnée par les communautés de communes. Le quotidien serait donc « renversé » avec **des compétences et biens et services qui viendraient directement au domicile**, comme les livraisons à domicile et les achats groupés.

Dans les fonds de vallée, ou les communes rurales, certains participants envisagent également une réduction de l'emprise des centres commerciaux (ex : l'espace commercial de Chatte qui serait transformé).

> Transformation des pratiques de consommation : plus locales, plus responsable

Un débat a traversé les différentes tables des jeu sérieux autour des modes de consommation. En 2045, certains matériaux pourraient être en pénurie¹⁰, comme le coton par manque d'eau, ou la viande du fait d'une réglementation écologique. Les consommateurs seront-ils végétariens ?

En effet, certains participants anticipent l'essaimage des jardins partagés, des potagers, en somme des circuits-courts au sein des territoires de la GreG. En 2045 le prix des aliments bios et locaux pourrait baisser, la consommation locale de proximité serait la norme, à tous les prix. Dans l'ensemble, les pratiques de consommation seraient moins tournées vers l'activité marchande. A l'échelle des habitats, souvent partagés, ou des quartiers/communes, on verrait se développer des réseaux d'entraide, de troc, de bons plan, facilités par le numérique. Des services comme le gardiennage d'enfants, la réparation, l'enseignement, seraient échangés contre des légumes, des biens d'occasions, de la location (ex : véhicule, vélo...). On verrait se développer davantage de recycleries, qui satisferaient à la fois les ménages modestes qui seraient soucieux de consommer durable et des ménages aux revenus plus confortables qui agiraient davantage par conviction que par nécessité. En somme la consommation serait plus « responsable » et participerait à préserver la santé.

Ce renforcement des proximités des échanges marchands et/ou de services, entrainerait une réduction des déplacements liés aux pratiques de consommation. L'évolution du progrès technique favoriserait les plateformes locales de livraisons, dans tous les territoires, dont la logistique serait accompagnée et régulée par les communautés de communes. Les appareils ménagers, plus connectés, seraient directement en lien avec ces plateformes afin d'auto-générer des demandes de biens et services en fonction des besoins identifiés au domicile du ménage.

FOCUS : Comment donner au commerce de proximité les moyens de se développer ?

Face au modèle des grandes surfaces commerciales, le commerce de proximité apparaît comme un levier de revitalisation du territoire, vecteur de valorisation de produits locaux, de lieu de sociabilité. *Les participants au jeu sérieux n'en font pas pour autant une alternative automatique aux GMS puisqu'ils envisagent la poursuite du développement de nombreuses autres façons de s'approvisionner : drive, livraisons, e-commerce, troc, autoproduction...*

Le commerce physique de proximité (au sens traditionnel) peut-il s'imposer en gagnant des parts de marché sur les grandes surfaces ou risque-t-il de suivre la même tendance que ces dernières ? A quelles conditions peut-il encore s'installer dans les communes ? Devra-t-il, à l'avenir, se diversifier lui aussi ou s'adosser à d'autres activités ?

> L'ambivalence vis-à-vis de la place et des usages des grandes surfaces en péri-urbain : rupture ou continuité ?

C'est un des points qui a été le plus débattu lors des séances. Deux trajectoires ont été envisagées par les participants concernant l'avenir des centres commerciaux et des grandes surfaces.

En cas de réduction des inégalités sociales, et de capacité pour tous les ménages à s'approvisionner au sein des circuits courts, auprès des producteurs en vente direct, ou à travers des épiceries bios, etc... **Plusieurs participants ont envisagé une disparition progressive des centres commerciaux dans leur forme actuelle, au profit d'une évolution des usages :** davantage d'activités récréatives, des galeries marchandes plus spécialisées, notamment autour de l'offre de service comme des cabinets de santé, de loisirs, etc.

¹⁰ Quelques mois seulement après le jeu, la réalité se met déjà à dépasser la fiction envisagée avec successivement : l'annonce de pénuries de matériaux pour la construction (fin 2021) puis la menace de pénuries sur certains produits alimentaires de base (2022).

A l'inverse, **en cas de maintien voire de renforcement des inégalités de pouvoir d'achat, l'offre discount des grandes surfaces subsisterait** (ou se renforcerait).

FOCUS : Quelle place pour les grandes surfaces commerciales dans l'avenir ?

Depuis plusieurs années, les évolutions tendanciennes en termes de fréquentation des grandes surfaces laissent entendre que celles-ci s'inscrivent dans un modèle commercial dont l'adéquation avec l'attente des consommateurs s'amenuise. Cette analyse n'est toutefois pas partagée par tous ; certains élus pour qui les grandes surfaces représentent toujours une place centrale dans l'acte d'achat, ont fait part de leur étonnement.

Pour aller dans ce sens, le jeu sérieux suggère que ce type d'offre – en particulier sous sa forme "discount" – demeure adapté à certains profils d'usagers. D'autres personnes semblent au contraire s'en détourner complètement, privilégiant d'autres manières de s'approvisionner.

Comment appréhender l'évolution des GMS dans l'hypothèse où elles demeureraient un segment essentiel de l'offre pour certaines catégories de population ? Peut-on prévoir où et à quel rythme cette mutation de la grande distribution est la plus susceptible de se produire ? Est-il décalé de penser que certaines d'entre elles seront toujours appelées à jouer un rôle demain ? Les grandes surfaces actuelles sont-elles toutes appelées à disparaître ou certaines d'entre elles peuvent-elles être réutilisées / repensées pour s'inscrire dans la diversification des attentes et des pratiques de consommation ?

3.3. L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES CULTURELLES ET DE LOISIRS

Aujourd'hui, les participants constatent des loisirs moins diversifiés et moins onéreux en ruralité qu'en milieu urbain. Ils insistent également sur les flux domicile-loisirs importants entre les territoires de la région grenobloise : des ruraux/péri-urbains qui se rapprochent des villes centres pour bénéficier de certains restaurants, de l'offre culturelle ou patrimoniale et des loisirs spécialisés notamment pour les adolescents ; des ménages qui résident en urbain dense et qui profitent en fin de semaine du territoire pour la nature, les activités sportives, le sport de montagne... Cette observation ne se vérifie pas pour tous les territoires de la même façon : ainsi le Grésivaudan et le Pays Voironnais sont moins dépendants de l'offre de loisirs et culturelle de Grenoble, tandis que les habitants des Bièvres ou du Trièves le sont davantage.

Des nuances s'observent également au sein même des territoires. De fait, à l'image de l'offre en équipement de santé, le péri-urbain ou certains plateaux, de la vallée du Grésivaudan notamment, peuvent être mieux dotés que d'autres : dans certaines communes du Grésivaudan, l'offre culturelle reste pauvre, et les loisirs tournent beaucoup autour de la nature. Pour les concerts, le théâtre, les expositions, la dépendance à Grenoble est grande. A l'opposé, pour les communes de la chaîne de Belledonne : « on est moins dépendant de Grenoble, on a des choses quand même dans des villes moyennes ».

Les enquêtes envisagent qu'en 2045, les habitants auraient davantage besoin de se rendre dans la nature. Certains vont jusqu'à envisager une disparition progressive des cinémas, car les pratiques de consommation culturelle se feraient davantage de chez soi, seul ou connecté avec d'autres personnes de l'entourage ou des personnes inconnues, via des plateformes. Ainsi les sorties cinémas, de musée, d'exposition ou de théâtre seront reproduites par des plateformes spécialisées. **A l'inverse le sport serait davantage développé pour compenser la baisse de l'activité physique.** Le sport comme déterminant de santé se démocratiserait, encouragé par des ordonnances de sport délivrées par les médecins. Les associations pourraient bien ne pas être renouvelées dans leurs formes actuelles. L'émergence de réseaux plus spontanés, moins lourds

administrativement et correspondant davantage aux modes de vie pluriels des personnes, favorisera la multi-activité des personnes, mais aussi les micro-investissement au sein des groupes ou structures.

3.4. UNE OFFRE DE DEPLACEMENTS REQUESTIONNEE

Les inégalités d'accessibilité entre les territoires de la région grenobloise ont concentré les discussions des participants lors de la description des pratiques de vie quotidienne des différents personnages. De fait, la sphère de vie quotidienne « se déplacer » affiche, avec celle de l'habitat, **la plus forte hétérogénéité de situations entre les différents personnages**, selon les dires des participants des jeux sérieux. Globalement, **ce sont les ménages aux conditions de revenus les moins aisées qui ont fait l'objet d'une grande diversité, en fonction des territoires, dans le rapport à la mobilité.** Toutefois, **à l'image de l'habitat, les projections des modes de vie en 2045 indiquent une forte réduction de cette diversité de situation**, tandis que les sphères de vie quotidienne autour du travail et du divertissement affichent davantage de diversité de situation au futur qu'au présent.

Ainsi, plusieurs débats ont traversé la description du rapport à la mobilité des habitants en 2020. Celui de la place de la voiture en centre urbain, qui reste nécessaire pour des familles avec enfants ou des seniors vieillissants, mais dispensable pour les autres. Un autre sur l'utilisation de l'avion, un autre sur le recours à l'offre de transport en commun, concurrencé par la pratique du vélo en centre-ville et par la voiture en péri-urbain et en milieu rural. *« Quand on est excentré comme à Chirens les livraisons à domicile sont super chères. Les déplacements en transport en commun sont presque inexistant, un bus le matin et un le soir pour aller/revenir à Voiron. Les gens sont obligés de posséder une voiture ».*

De fait, au sein des territoires périurbains et ruraux, l'accès à l'offre de commerces et services, aux activités de loisirs, mais aussi l'accès à l'emploi, **contraint les personnes et notamment les familles de se déplacer en voiture.** Le débat a, par ailleurs, mis en lumière **une explosion de la demande de vélos électriques**, bien adaptés pour les territoires ruraux, et donc souvent en ruptures de stock. *« On voit de plus en plus de personnes qui utilisent le vélo électrique pour aller travailler, et on observe une forte demande d'infrastructures vélo sur le territoire (ex : Bièvre, SMVIC) les gens sont freinés par le manque de voies sécurisées, notamment les routes départementales ».* Concernant les communes de montagne, les participants mentionnent la fragilité des batteries électriques comme freins au développement des voitures hybrides. Ils dénoncent également le manque d'offre de bus pour rejoindre les fonds de vallée en dehors des horaires d'étude. Les transports qui se rendent au collège passent par les villages et sont parfois utilisés par les adultes qui descendent aux mêmes horaires quotidiens.

Les transports en commun de 2045 faciliteraient les déplacements des centres-urbains aux espaces ruraux et de montagne, pour des questions de santé publique d'une part mais aussi de « justice spatiale ». Un « RER à la grenobloise » est ainsi mentionné afin de permettre aux habitants de Grenoble de se rendre dans le Trièves et le Vercors pour se mettre au vert rapidement en cas de chaleur. Les transports aériens se seraient développés avec notamment le transport par câble, afin de connecter les centres-bourgs aux villes centres. Les enquêtes prennent l'exemple de lignes téléphériques qui relieraient les massifs entre eux. L'accessibilité renforcée aux centres-bourgs et au cœur métropolitain accélérerait la dynamique de repeuplement des petites villes, dans un contexte d'attractivité déjà renforcée par les conséquences du changement climatique.

Globalement, les participants considèrent qu'en 2045 la région grenobloise enregistrerait moins de déplacements, les gens restant davantage chez eux *(voir plus haut l'évolution des pratiques commerciales, et des*

réseaux de sociabilité). On se déplacerait moins, les services et commerces et emplois seraient plus proches voire intégrés ou accessibles directement depuis chez soi.

Par ailleurs, **les pratiques de mobilité seraient plus diversifiées**. Les engins de mobilité personnelle de type chaise roulante électrique ou trottinette se seraient démocratisés, notamment pour les personnes en situation de perte d'autonomie, mais aussi pour les couples et familles, avec des déplacements plus sécurisés sur un seul engin. **Les participants anticipent également davantage de covoiturage et autopartage, et moins de circulation de voitures en général**. Ceci, sous l'effet conjugué de l'augmentation du prix de l'essence, de la baisse du nombre de déplacements, et de la conscience environnementale plus étendue. Les ZFE-m se seraient développées, avec des conséquences importantes pour les ménages les plus précaires. Les restrictions de circulation joueront sur les stratégies des ménages des communes rurales, qui orienteront leur projet résidentiel en fonction de l'infrastructures de recharge par bornes électriques, et des réseaux de transports en commun. Il n'y aurait plus de ventes de voitures thermiques neuves.

Enfin le réseau cyclable se serait étoffé dans le territoire, les ménages largement équipés d'un VAE. Les vélo électrique s'auto-rechargeront en pédalant de manière plus fluide, et la multimodalité serait facilitée, par l'aménagement des réseaux de transport en commun.

4. LES RISQUES DE NOUVELLES FRAGMENTATIONS SOCIO-SPATIALES

4.1. UNE DEGRADATION DES CONDITIONS CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTALES AU CONTACT DES INEGALITES SOCIALES

Le premier consensus observé à travers l'ensemble des tables de ces jeux sérieux est le renforcement des conséquences liées au dérèglement climatique. Des conséquences considérées plus importantes au sein du territoire de la GreG, en raison de sa proximité avec la frontière Italienne - et donc pouvant accueillir des migrants climatiques- mais aussi en raison de la présence des massifs montagneux, exposés trois fois plus fortement que les plaines aux impacts du réchauffement.

A ce consensus s'ajoute celui d'une inégalité de conséquences vécues en fonction des publics. De fait, la possibilité de « se mettre au vert » temporairement lors des épisodes de canicule ou de manière pérenne avec une résidence (secondaire ou principale) sur les balcons des massifs, est fonction des niveaux de revenus des ménages.

D'ici 2045, **l'évolution des conditions d'habitabilité des villes denses pose la question des capacités d'accueil des territoires périphériques** : si les demandes dépassent l'offre nous pourrions nous attendre à **une forte augmentation des prix du foncier dans ces territoires, excluant de fait les ménages aux revenus modestes.**

En revanche, les participants envisagent des adaptations de l'ensemble des territoires pour faire face aux conséquences du changement climatique, au bénéfice de l'ensemble des populations. D'abord par le développement des **mobilités douces**, et d'un aménagement urbain plus favorable à la santé dans l'ensemble (espaces ombragés, place des espaces verts, maillage en transport en commun...). Ensuite par la **requalification de l'habitat** : logements rénovés, parfois autonomes énergétiquement, résilients devant les fortes températures...

Enfin, au-delà du cadre de vie, des dispositifs de politiques publiques en faveur des transitions pourraient notamment encourager une **consommation alimentaire plus responsable**. La généralisation de l'alimentation issue de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires pourrait favoriser l'égalité d'accès à une alimentation durable, et encourager les modes de vie plus soutenables. D'après les participants, les habitants de la GreG seraient majoritairement flexitariens ou végétariens en 2045.

Toutefois, ces dispositifs de politiques publiques en faveur des transitions peuvent également générer de nouvelles fractures socio-spatiales. Ainsi, la mise en place de zones à faibles émissions (ZFE-m) pour limiter l'accès des voitures les plus polluantes aux communes très urbaines peut, si les mesures d'accompagnement ne sont pas suffisantes, remettre en cause le droit à la ville pour une partie de la population, parfois dépendante d'un véhicule ancien.

4.2. QUELLES TRAJECTOIRES ENVISAGEES POUR LES RAPPORTS SOCIAUX ?

> L'évolution des formes de sociabilité à l'échelle de la Grande région grenobloise

Les participants ont particulièrement débattu de l'importance du numérique : en 2045, serons-nous revenus à une forme de frugalité numérique, notamment pour l'entretien des rapports sociaux ?

Un autre débat a également traversé les discussions : quelle place pour la mixité culturelle et sociale au sein des différents espaces de sociabilité ? Peut-on s'attendre à un repli communautaire, sur la base des générations, des cultures, des lieux de vie, des inégalités économiques... Sans consensus, les participants conditionnent toutefois l'avenir du lien social et du vivre ensemble à l'évolution des inégalités sociales. En cas de réduction, ils imaginent

plus volontiers une société plus imbriquée socialement, dans laquelle les différentes catégories sociales partageraient des habitats plus partagés, où le rapport à la propriété se serait transformé, au profit du logement pour tous et de l'encadrement des loyers. Le rapprochement des générations au sein de petites unités de vie renverse la logique des lieux dédiés aux populations selon leur âge. Ainsi, il n'y aurait plus de « club séniors » car les espaces de sociabilité seront davantage mixtes par âges. La diversité des usagers des activités culturelles, sportives et de loisirs favoriserait la prévention autour de la santé mentale et de la perte d'autonomie.

> Plusieurs hypothèses de trajectoires d'évolution des liens sociaux et institutionnels :

Une multiplicité des cercles relationnels et des communautés locales plus spontanées

En 2020, les participants témoignent au travers des modes de vie des personnes, d'un moindre renouvellement au sein des associations du territoire. Ils constatent également le croisement de publics aux origines sociales et géographiques différentes au sein des territoires ruraux et surtout de montagne, générant parfois une désarticulation sociale et un investissement du territoire très différencié. De fait, ils témoignent de l'émergence depuis plusieurs années de « néo-ruraux » ou « néo-montagnards » dont une partie d'entre eux serait plutôt consommateurs du territoire, en recherche de sa qualité de vie tout en concentrant l'investissement social dans leur milieu urbain d'origine.

En 2045, les trajectoires envisagées par les participants témoignent d'un multi-investissement des personnes au sein des activités de loisirs et d'engagement au sens large. Les formes associatives traditionnelles seraient en déclin, par non-renouvellement, mais l'émergence de groupements plus spontanés autour d'intérêts communs de résidents, d'usagers, ou de consommateurs serait généralisée, et facilitée par les rapports sociaux numériques. De fait, la dématérialisation des rapports sociaux se poursuivrait, et une partie de nos sociabilités seraient entièrement numériques, les réseaux sociaux passant de lieux d'expression à des espaces de liens sociaux plus pérennes, plus structurés.

Le champ thématique de regroupement des individus serait également appelé à se diversifier. Les participants imaginent des groupes sociaux tournés autour de la résilience des territoires, de la vie de quartier, des immeubles ; de l'autonomie alimentaire, énergétique, ou encore des mobilités et des sources d'énergie.

Un retour aux contacts humains

Parmi les hypothèses d'évolution des liens sociaux, une partie des participants envisagent une évolution des pratiques numériques vers plus d'individualité, et en miroir un retour à la rencontre directe pour l'entretien des collectifs. Cette hypothèse avance que les usages du numérique seraient concentrés sur la satisfaction des besoins (consommation, recours aux services administratifs, de santé, ...). En revanche les réseaux sociaux et communautés numériques se seraient progressivement affaiblis, en faveur d'un investissement croissant des lieux physiques de sociabilité, de visu, en extérieurs, au sein d'activités culturelles, de loisirs, militantes...

Vers un Etat sans visage : la poursuite de la dématérialisation

En prolongement des tendances en cours, les enquêtés ont fait le choix d'un futur où les territoires seraient plus connectés. L'amélioration de l'accès et du recours numérique aux droits réduirait les inégalités autour des compétences et de l'accessibilité au numérique (éloignement numérique, illettrisme...). La structuration des modalités d'expression de la citoyenneté en ligne renouvellerait les pratiques d'engagement, à l'image du vote dématérialisé ou des collectifs syndicaux ou des partis politiques davantage structurés sur internet. Cette hypothèse est aussi caractérisée par la disparition des zones blanches numériques, ainsi que par la généralisation

du traitement informatisés des données personnelles, à travers des applicatifs de type France connect, des coffres forts numériques généralisés, le recensement de la population en ligne...

L'évolution du rapport au travail

L'évolution du rapport au travail **figure parmi les consensus des participants aux différentes séances de jeu sérieux**. Ils envisagent, **à 2045**, une poursuite de la réduction du temps de travail, légal et effectif, ainsi qu'une valorisation plus importante des activités bénévoles, particulièrement lorsque celles-ci sont tournées auprès des populations vulnérables, et notamment les personnes âgées en perte d'autonomie, afin de soutenir les aidants.

Les participants considèrent, par ailleurs, que la diversification à l'œuvre des formes d'emploi se poursuivrait, caractérisée par la **progression de l'« ubérisation » des secteurs d'activités marchands et touristiques, tournés vers le service à la personne**. Ils envisagent également une **augmentation des activités de tâcheronnage, et de cumul d'activités professionnelles**, notamment autour de l'entreprenariat. **Les carrières seraient moins linéaires**, les changements d'orientation professionnelle facilités, la formation continue plus agile et davantage en adéquation avec les métiers tensions.

Par ailleurs, le développement des plateformes (tiers lieux, coworking...) contribuerait à diversifier les lieux de travail, entre domicile, tiers lieux et entreprises. Une part des rencontres interprofessionnelles seraient ainsi facilitées et plus spontanées.

Enfin, les participants **envisagent le développement de métiers dits « relais »**, pour compenser la baisse de couverture des besoins sociaux-sanitaires par les services publics. Ces métiers plus serviciels, tournés vers *le care* pourraient prendre des formes très diversifiées, entre start-up (ex : l'actuel développement de la domotique), associations (ex : l'actuel influence des associations dans le champ du handicap) et recherche. Le double emploi serait très largement développé, avec de la formation continue. Les informaticiens, par exemple, ne seraient pas uniquement informaticien pour une entreprise mais également assistant numérique à domicile, quelques heures par semaine ou par jours.

FOCUS : Une évolution du rapport au travail qui peut questionner

Largement abordé dans les tables de jeu, le télétravail ne peut pas être considéré comme une solution et un mode de faire idéal. L'analyse par persona a d'ailleurs montré que certains profils d'utilisateurs seraient (très) peu concernés par le travail à domicile. Pour autant, le lieu de travail n'est probablement plus, aujourd'hui et encore plus à l'avenir, le facteur principal de sociabilisation des individus. Peut-être cela implique-t-il dès-lors de réfléchir à organiser et soutenir notamment une armature associative du territoire.

Les travaux réalisés dans le cadre du SCoT doivent-ils s'appuyer sur un postulat d'une évolution généralisée du rapport au travail dans la population ou faudrait-il s'attacher à distinguer une diversité de profils de travailleurs ? Quels impacts cette hétérogénéité de situations peut-elle avoir sur l'accentuation des fractures socio-spatiales dans le territoire de la GReG et au sein des communes ? Va-t-on se diriger sur une "spécialisation" territoriale basée sur le profil de travailleurs que l'on souhaite ou que l'on a la capacité d'accueillir ? Quelles conséquences en termes de nouvelles possibilités de sociabilisation pour les territoires d'accueil de télétravailleurs ?

4.3. QUELLES POURRAIENT-ÊTRE LES CAPACITÉS D'INVESTISSEMENT DE LA VIE LOCALE, QUELLES INÉGALITÉS DE CITOYENNETÉ ?

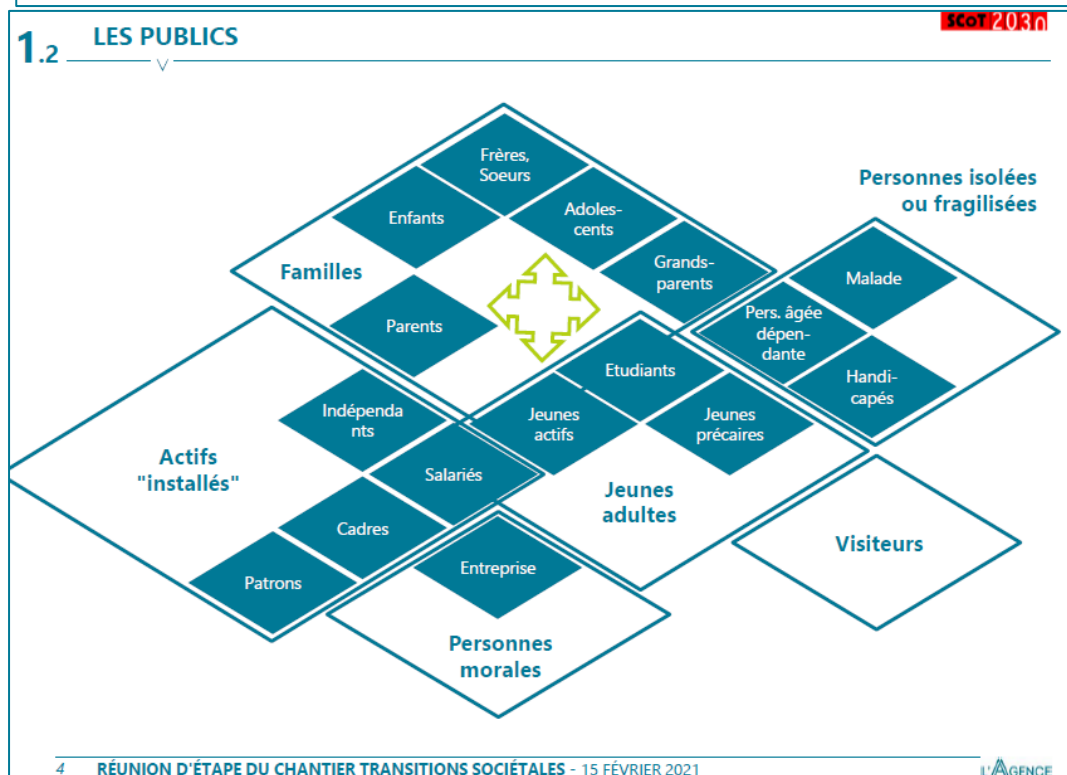
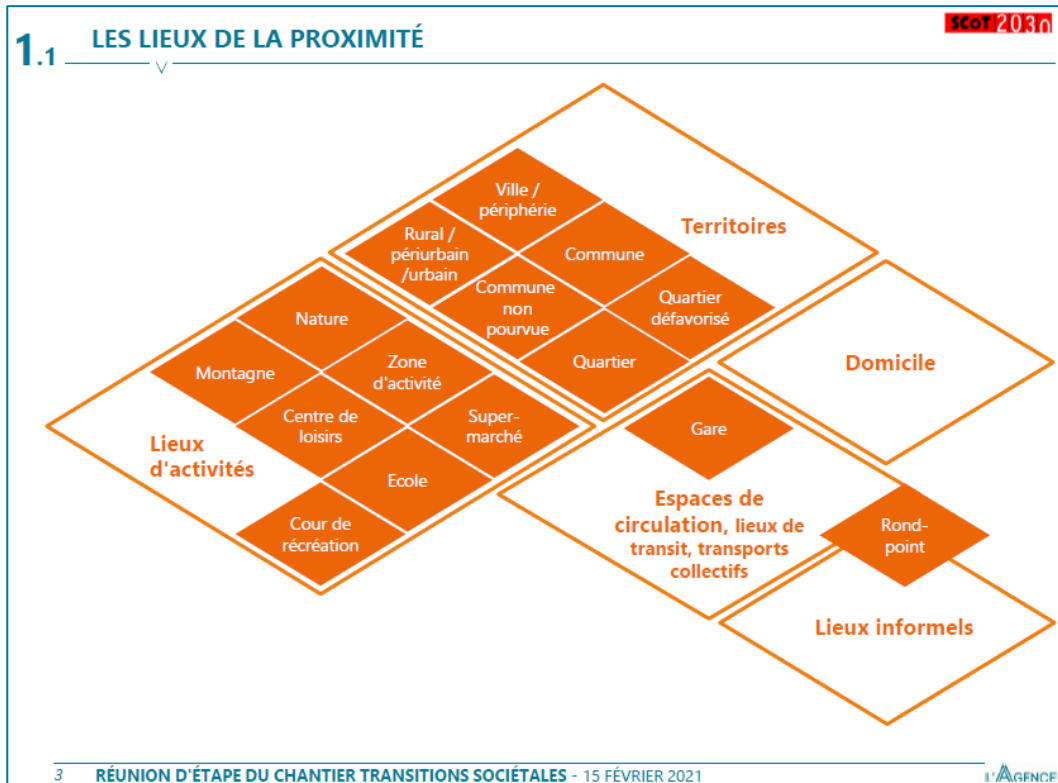
En 2045, les participants imaginent une société beaucoup plus prévenante sur l'éducation, qui instruit beaucoup plus tôt autour de la conscience des risques (sanitaires, environnementales, numériques). L'école serait repensée, en particulier au sein des communes de montagne et de campagne, avec davantage de cours en extérieur, des cours en forêt. Les démarches administratives seraient réalisées numériquement et davantage automatiquement y compris l'inscription sur les listes électorales ou le recours aux droits des personnes éligibles.

Les politiques en faveur de la réussite éducative auraient joué leur rôle et accompli une élévation du niveau d'éducation, particulièrement dans les campagnes. Cette élévation du niveau d'éducation favoriserait des consommations plus responsables, avec davantage de prévention, moins de conduites à risque. **Cependant la société serait aussi plus égoïste, plus individuelle.** On observerait aussi **un creusement des inégalités** au sein des espaces ruraux qui seraient très attractifs pour les ménages de catégories sociales aisées, issues des villes qui déménageraient peu à peu. Les populations locales, moins aisées, pourraient souffrir **d'un phénomène de gentrification de leur commune.**

A ce titre, **en 2045, les enquêtés expriment une inquiétude autour du vivre ensemble.** Beaucoup considèrent que « l'individualisme des villes » aurait gagné les espaces structurellement plus solidaires, favorisés par de l'interconnaissance liée à une moindre densité de population. Alors, les structures associatives ne seraient pas renouvelées, les profils de ménages plutôt consommateurs de la qualité de vie des espaces hors des villes bénéficieraient des ressources du territoire sans les entretenir, ni s'y impliquer.

En revanche, d'autres participants décrivent des communautés auto-gérées qui se seraient développées, à l'échelle des intercommunalités, des communes péri-urbaines, ou des quartiers des centres-villes denses. Cette vision plus collective et solidaire intègre **l'idée d'une implication citoyenne très forte, particulièrement pour rendre la ville durable, frugale.** Favorisée par les transformations des formes d'activités professionnelles, et notamment par la baisse du temps de travail, l'implication citoyenne, dans des actions qui renforcent le caractère durable, serait valorisée socialement et encouragée par les mairies. Un impératif de survie naîtrait en effet de l'augmentation des températures en ville et du creusement des inégalités sociales. **Cette montée des communautés, de l'entraide, et de proximité socio-locale, s'articulerait autour des impératifs environnementaux, et de gouvernances repensées des territoires : avec plus de participation, plus de décentralisation, et plus de responsabilités partagées entre associations et acteurs publics.**

5. ANNEXE : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUETE ET CONSTATS QUI INTERROGENT NOS REPRESENTATIONS



1.3 LES DÉTERMINANTS DE LA PROXIMITÉ

scot 2030

Ensemble de caractères contextuels qui, combinés les uns aux autres, peuvent **conditionner les choix** vers lesquels s'orientera préférentiellement un individu **dans chacune des sphères de sa vie quotidienne**.

Déterminants matériels

- Pouvoir d'achat
- Condition sociale
- Pénibilité du travail
- Facilité / difficulté d'accès aux soins
- "clientélisation" des services publics
- Diversité des modes de déplacements proposés aux usagers

Les "valeurs"

- Individualisme croissant
- Esprit de compétition / dépassement de soi
- Attention croissante portée aux impacts écologiques des pratiques individuelles et des choix de consommation

Déterminants générationnels

Déterminants psycho-sociologiques

- Crise de confiance vis-à-vis des institutions et de leurs représentants
- Sentiment d'une perte d'attitude de bienveillance, de "bonne humeur"
- Recherche d'écoute, de relations humaines renforcées, d'une certaine forme de vie collective
- Volonté de s'engager pour défendre certaines causes, d'œuvrer pour un intérêt collectif
- Sens donné à son travail ; "ambiance" de travail ressentie
- Sentiment d'un parcours de vie personnel ou professionnel en pleine évolution / prometteur, "scotché" / dans l'impasse
- Capacité personnelle à négocier pour éviter ou résoudre des points de tension

Déterminants spatiaux

5 RÉUNION D'ÉTAPE DU CHANTIER TRANSITIONS SOCIÉTALES - 15 FÉVRIER 2021

L'AGENCE

1.4 LA SPHÈRE TRAVAILLER

scot 2030

L'**articulation des temps** quotidiens et la **place structurante du travail** (ou des études) dans les contours de la sociabilité française ont amené la plupart des enquêtés à nous partager leurs observations et questionnements autour du **temps**, de la **distance** et du **sens que l'on accorde à notre activité principale**. Des professionnels de la formation, du co-working, de l'attractivité économique, des chef-fes d'entreprise et des représentants syndicaux ont été rencontrés.

- **Une recherche accrue de sens dans les trajectoires professionnelles**
 - Collectivement : prise en compte du climat, de la transition écologique, de la RSE
 - Individuellement : recherche du bien-être au travail (particulièrement chez les jeunes actifs de la région grenobloise --> Turnover important de ce public.
 - Creusement d'une inadéquation entre parcours de formation très diplômants et tertiaires et des métiers en tension (industrie, bâtiment, métiers du care) qui peine à fidéliser
- **Une quotidienneté bousculée : entre recherche de proximité et développement du télétravail**
 - Réduction des distances domicile-travail / domicile-formation
 - Double opportunité du télétravail : réarticulation des temps par la suppression de la distance entre le domicile et le lieu de travail, et renforcement des liens de proximité avec les commerces et services proches du domicile.
 - Mais aussi : porosité des temps de vie perso et pro, moindre capacité d'action collective au sein des entreprises, de la faculté
 - Tiers-lieux et espaces de co-working évoqués comme des alternatives

« La distance au lieu de formation est devenu un réel frein... Pour une formation je parle ! Alors imaginez pour l'emploi... La personne se projette et pense d'abord au temps quelle va passer dans sa voiture »

« Ce qu'on constate, c'est que le télétravail ne fait pas débat. Il renforce les liens de proximité avec les commerces, les services publics aussi. Mais c'est l'encadrement du télétravail qui fait débat. Les conditions du télétravail d'aujourd'hui – de même que l'auto-entreprenariat tel qu'il est encouragé – peuvent entraîner une perte de sens dans son travail et cette perte de sens bah elle ne favorise pas l'organisation collective mais au contraire elle éloigne du syndicalisme »

7 RÉUNION D'ÉTAPE DU CHANTIER TRANSITIONS SOCIÉTALES - 15 FÉVRIER 2021

L'AGENCE

1.5 LA SPHÈRE HABITER

SCOT 2030

Cette dimension intime du cadre de vie a été appréciée par **le rapport au domicile** : qu'est-ce que le « chez soi ? », traversé par des **recompositions de formes d'habitat**, en lien ou non avec les politiques d'aménagement. Les **liens de voisinage**, les **stratégies résidentielles** (localisation, statut d'occupation) ou encore les évolutions de compositions des foyers, ont pu être discutées avec des notaires, bailleurs sociaux, l'union des propriétaires Isérois ou encore une centrale villageoise.

- **Accroissement de la recherche du bien-être par son habitat et des mobilités résidentielles vers les territoires péri-urbains comme principales tendances**
 - Mise en avant des facteurs de bien-être matériel et social dans les parcours résidentiels : accès nature, liens avec voisinage, confort du logement = passage de l'urbain dense au périurbain qui n'attend plus le second enfant. Des citoyens qui s'engagent contre l'étalement urbain et pour la préservation du paysage/patrimoine.
 - Volonté de rapprochement des familles, notamment des personnes âgées vers leurs enfants / petits-enfants
 - Accroissement du temps passé au sein du domicile
 - Acquisitions de biens immobiliers par des jeunes couples actifs de la métropole grenobloise en hausse et déplacements vers les territoires péri-urbains de la part de ces populations assez soutenus
 - Croissance de la demande en matière d'aide à la rénovation énergétique.
- **Les inquiétudes des bailleurs sociaux**
 - Transformation du public dans certains territoires : plus forte présence de personnes seules et de familles monoparentales au sein des logements sociaux. Rotation en baisse et publics jeunes de moins en moins enclins à habiter dans les logements sociaux. Stagnation des publics vieillissant dans le parc des logements sociaux
 - Un sentiment d'isolement projeté sur ces publics par les professionnels

« On a observé un certain boom pour les maisons individuelles, le Covid étant passé par là. Si vous avez une maison vous allez vendre plus vite qu'un appartement en ville. »

Les enquêtés observent une dégradation du lien social de proximité

Moindre connaissance de ses voisins, un vivre ensemble parfois questionné. Ressentie d'une impulsion à la participation des habitant·es par l'action publique jugée croissante

8 RÉUNION D'ÉTAPE DU CHANTIER TRANSITIONS SOCIÉTALES - 15 FÉVRIER 2021

L'AGENCE

1.6 LA SPHÈRE SE DÉPLACER

SCOT 2030

Elle constitue une thématique particulièrement transverse, à l'image du numérique. Il faut lier très fortement les proximités et la mobilité. **Nos flux et nos pratiques de déplacement reflètent l'organisation du territoire de vie.** Une compagnie de taxis, le SMMAG, un chauffeur de bus, mais plus largement l'ensemble des enquêtés, nous ont parlé des tendances à l'œuvre dans leurs territoires. Quelles **contraintes spatiales** ? La question de l'articulation des temps. Quelles **nouvelles pratiques de mobilités** ? Place de la voiture, du vélo, des EDPM...

- **Une dépendance modale persistante liée à des disparités d'offre**
 - L'opposition voiture – transports en commun, vélo, marche à pied, est réductrice, une grande diversité de cas a été mentionnée. La voiture est toutefois estimée irremplaçable selon les publics (ex : familles nombreuses, ou monoparentales) et selon les territoires, en particulier pour se rendre sur son lieu de travail.
 - Des disparités d'offre de transports en commun et d'accessibilité pour les habitants existent selon les territoires de la GReG : Bièvre-Est, Matheysine, d'une part et d'autre de l'A41 dans le Grésivaudan, sont des territoires où des inégalités sont remontées. Il en découle une difficulté pour certains de rejoindre la métropole, avec par exemple un cumul exigeant de modes : à l'image de la voiture + transport en commun.
- **Une croissance remarquable de l'usage du vélo**
 - En ville-dense, troquer sa place en transport en commun pour prendre son vélo, quitte à allonger un peu la durée du trajet, est un phénomène identifié par plusieurs professionnels.
 - La pratique du vélo tendrait à s'étendre également en périphéries : la demande d'infrastructures extérieures pour se déplacer en sécurité et attacher son vélo est estimée croissante. De même, des attentes d'aménagements intérieurs (douches) dans les lieux de travail ou de place allouées dans les trains sont exprimées. Des communes comme Vif et Voiron ont régulièrement été citées, ainsi que celle de Colombe.

« Actuellement je constate que c'est plus facile de se passer de voiture qu'avant, j'ai l'impression que les jeunes [urbains] d'aujourd'hui préfèrent consacrer leur budget à autre chose. C'est devenu dispensable. »

9 RÉUNION D'ÉTAPE DU CHANTIER TRANSITIONS SOCIÉTALES - 15 FÉVRIER 2021

L'AGENCE

1.7 LA SPHÈRE CONSOMMER

scot203n

Évolution des pratiques de consommation (qu'achète-on ? Et où ? Avec qui ?), comportements et pratiques alimentaires, d'équipement... Impacts du numérique et des incitations (publicité mais aussi sensibilisation par les pouvoirs publics et le monde de la recherche)...

Autant de thématiques abordées par les enquêtés, que nous avons pu approfondir avec la direction d'un centre commercial ainsi qu'avec un éleveur bovin/porcin.

• Evolution des pratiques de courses alimentaires, et de consommations de biens et de services

- Principalement lors des navettes domicile/travail ou le samedi, les consommateurs effectueraient leurs achats ou bien dans un « lieu de passage », sans affects ni liens sociaux particuliers, ou bien dans un « lieu de sociabilité ».
- Depuis la crise sanitaire la tendance serait aux caddies plus remplis, à des passages en caisse moins fréquent, et à l'essor du e-commerce.
- Le développement du télétravail renforce par ailleurs le lien de proximité domicile-commerces et revalorise les « essentiels ».

• De nouvelles façons de consommer selon les publics

- Exigence croissante d'une partie des consommateurs envers la qualité et l'origine des produits
- Tendance générale en augmentation de la consommation des produits bio, bien que toujours soustraite aux budgets de certains consommateurs
- Pour les plus précaires : des choix toujours essentiellement tournés vers le discount, avec accentuation depuis la crise sanitaire

"Aujourd'hui, je pense que la vente internet elle est obligatoire, celui qui n'y va pas il est mort, soit il est déjà mort, soit il ne va pas tarder à mourir, ce n'est pas possible de ne pas y aller. Cela n'empêche pas que si tu vends une bonne expérience client, que tu t'intéresses à lui, il aura plaisir à revenir chez toi et il va malgré tout continuer à acheter en physique, parce qu'acheter avec un conseil d'un gars que tu connais bien... Il y a une notion de proximité, si t'as un problème tu sauras vers qui te tourner"

"des nouvelles pratiques ? Je dirais oui et non...sais qu'il y a eu une grosse explosion du e-commerce, est-ce que ça va durer ? En fait je ne sais... ; je suis dans l'attente, mais les valeurs sont bousculées, si on pense par exemple à Amazon ?"

10 RÉUNION D'ÉTAPE DU CHANTIER TRANSITIONS SOCIÉTALES - 15 FÉVRIER 2021

L'AGENCE

1.8 LA SPHÈRE S'ENTOURER

scot203n

Les entretiens étaient attachés à définir les contours des sociabilités des habitant-es et à évaluer les transformations du lien social, selon les populations et les territoires. Les **risques d'isolement ou de fractures socio-spatiales** ont été discutés, de même que les **nouveaux espaces de sociabilité** avec une attention particulière sur les impacts du numérique. Pour cette sphère de la vie quotidienne, deux acteurs étaient spécifiquement invités à s'exprimer sur ces sujets : La Confédération Syndicale des Familles de l'Isère ainsi qu'un représentant de la paroisse Saint-Joseph à Grenoble.

• Des institutions ou lieux ressources de sociabilité :

- Qui permettent à la fois la diversité et le mélange des publics et le brassage des générations et des populations en particulier dans des territoires éloignés de la dynamique de l'agglomération grenobloise (ex : les jardins partagés, les tiers-lieux comme des cafés associatifs, certaines associations...).
- Les réseaux sociaux numériques, par le biais d'un smartphone notamment, seraient de « nouveaux » espaces de sociabilité à prendre en compte pour apprécier le vivre-ensemble des habitant-es. Cette dématérialisation des rapports sociaux se traduirait également par de nouvelles proximités, qui s'affranchissent de la spatialité et se constituent à partir de centres d'intérêts communs.
- Importance croissante de la sphère familiale et amicale, observée notamment à travers les dynamiques résidentielles.

"Je pense en fait que c'est un investissement [de s'occuper des publics vulnérables]. Aujourd'hui on le voit comme une dépense, en fait, c'est un investissement. Ça coûte beaucoup plus cher de laisser les gens sur la route et de les récupérer au forceps que de s'en occuper en amont et de venir les aider pour bon nombre de pratiques quotidiennes."

• L'alerte sur les fractures socio-spatiales à l'œuvre, en particulier pour les publics moins favorisés :

- D'une part avec la recomposition du lien social vers des espaces plus choisis (amis, familles, assos), qui s'accompagne d'une réduction des liens de voisinage.
- D'autre part avec des inégalités territoriales traduites par la répartition inégale des commerces en péri-urbain, dont une réduction des commerces de proximité en centre-bourgs et des polarités renforcées (mobilités, emplois, logements) face à des baisses d'attractivité confirmées (ex : quartiers populaires, certains espaces ruraux).
- Une montée des solitudes est soulevée par les professionnel·les, observée parmi les publics vulnérables, des personnes seules (jeunes, seniors) aux familles monoparentales et/ou nombreuses.

11 RÉUNION D'ÉTAPE DU CHANTIER TRANSITIONS SOCIÉTALES - 15 FÉVRIER 2021

L'AGENCE

1.9 LA SPHÈRE SE SOIGNER, PRENDRE SOIN DE SOI

scot 2030

Les questions de l'accès au soin ainsi que celles liées à l'évolution du rapport au soin chez les habitants sont importantes à considérer au regard des modes de vie. Compte tenu de la situation sanitaire depuis mars 2020, nous n'avons eu que peu d'opportunités pour interroger les professionnels du champ médical dans leur ensemble. Cependant, une professionnelle de la santé mentale ainsi qu'un directeur d'Ehpad ont pris le temps de nous répondre.

• Un accès et un recours aux soins estimés de plus en plus difficiles, face à une augmentation des besoins

- La réduction de l'offre en spécialistes et l'allongement des délais associés concernant tous les territoires : le non recours aux soins dentaires a été particulièrement exprimé
- Le « tsunami gériatrique » (Direction d'un Ehpad, 2020) issu d'une dynamique démographique déterminée, laisse penser qu'il y a nécessité de contrer l'augmentation rapide et durable des besoins de soins des populations vieillissantes = amélioration du vieillissement à domicile

« Pendant longtemps aller voir un psychologue c'était une démarche compliquée... Pour les hommes surtout... Depuis doctolib on voit que le numérique est facilitateur, un côté « comme tout le monde » dans la démarche ».

• La prise en compte croissante de la santé environnementale

- Les enjeux de santé environnementale s'insèrent dans les politiques d'aménagement du territoire ainsi qu'au sein des stratégies résidentielles des habitants

• Évolutions du rapport au soin : numérique, développement personnel, exigence envers les professionnels

- Moins une augmentation des besoins en santé mentale qu'une offre plus visible.
- Recherche d'efficacité immédiate dans le soin, par exemple dans les recours au développement personnel d'une part, recherche de proximité dans l'accès aux soins d'autre part

« la boulangerie des caïm à Grenoble. Ouverte le midi, le restaurant une semaine sur deux. Ils ont fait le choix de gagner moins mais de vivre comme ils l'entendent. Ces cas concrets montrent que quelque chose se passe ».

12 RÉUNION D'ÉTAPE DU CHANTIER TRANSITIONS SOCIÉTALES - 15 FÉVRIER 2021

L'AGENCE

1.10 LA SPHÈRE FAIRE CITOYEN

scot 2030

Un maître d'école élémentaire, un cadre du service « Participation habitante » de la Métropole, un policier municipal et un membre du collectif des Gilets Jaunes ont pu être rencontrés au cours de cette étude exploratoire. Au-delà de ces professionnels ressources, les enquêtés dans leur diversité ont exprimé leur vision des transformations du rapport à la citoyenneté à l'œuvre dans nos territoires. Des propos tenus autour de trois axes : la confiance de l'individu envers les institutions – particulièrement les services publics de proximité –, la cohérence territoriale de l'espace vécu avec l'échelle institutionnelle, et enfin de rapport aux médias et à l'information.

• Une crise de confiance envers les institutions et les médias

- Exprimée dans le délitement des services publics de proximité
- Exprimée dans la représentation par les médias et la confiance attribuée et par les institutions d'échelle nationale, ou de proximité (ex : police). Tendance au « contre-pouvoir » par les réseaux sociaux
- Sentiment de dégradation des rapports entre les parents et l'école de proximité : une impression d'être parfois perçu comme un « prestataires de services ». Baisse constatée de l'investissement des parents dans les activités scolaires ou extra-scolaires

« Je vous le dis : il y a une vraie crise de confiance dans le politique et surtout sur comment elle est conduite. Aujourd'hui les citoyens veulent s'impliquer dans la politique et pas seulement être consultés « histoire de l'avoir fait » »

• Une ambivalente participation citoyenne aux politiques publiques et à la vie associative

- Les enquêtés constatent une baisse du bénévolat et de l'engagement citoyen, particulièrement chez les jeunes, un public plus « ponctuel » et peu investi dans la durée : beaucoup de turn-over, et une lassitude rapide. A l'inverse, et potentiellement lié au vieillissement de la population, la présence des seniors dont l'implication est forte et pérenne est estimée croissante.
- On assisterait à une asymétrie qui se creuse entre des difficultés fortes pour mobiliser les urbains dans les processus de concertation, et inversement une implication croissante des péri-urbains et des ruraux au sein des instances.
- Augmentation de l'intérêt des citoyens quant aux questions d'aménagement et de mobilité : elle ne concernerait pas tous les publics, mais afficherait une dynamique positive (exemple cité par un participant : le sud de la Métropole)

13 RÉUNION D'ÉTAPE DU CHANTIER TRANSITIONS SOCIÉTALES - 15 FÉVRIER 2021

L'AGENCE

1.11 LA SPHÈRE SE DIVERTIR, SE RESSOURCER

scot 2030

Les pratiques de divertissement des individus, leurs lieux dédiés, parfois dématérialisées ou à domicile... Quelles sont les espaces de proximité du divertissement? Quelle influence du numérique? Nous avons pu recueillir les avis croisés d'un coordinateur de centre socio-culturel à Brignoud / Froges, d'un coordinateur sportif à La Côte-Saint-André, d'un accompagnateur montagne du club Grenoble Univers Montagne et celui de Isère Attractivité (tourisme).

• Le tourisme et les activités de plein air revisités par des attendus en évolution

- Évolution du rapport au tourisme évoqué en tant qu'expérience. Le marketing territorial intègre de façon croissante les spécificités des territoires et leurs apports pour la santé, particulièrement la moyenne montagne (ex du Vercors).
- Depuis quelques années les professionnelles rencontrées évoquent une volonté croissante des individus de vivre des moments d'émotion, d'affects et de sensation lors de leurs vacances. Le conformisme touristique et de pratiques des loisirs, particulièrement en montagne, laisse peu à peu la place à l'unique, au chemin de traverse.
- Tendance à la hausse des activités de plein air, sportives ou de loisirs, dans les montagnes environnantes à la GREG : démocratisation de l'accès à la montagne
- Les clubs sportifs semblent être des moteurs de proximité, à la fois pour les pratiquants et pour les villes et villages qui les hébergeant : maillage avec les activités d'intérêt public, repérage de l'isolement, de certains soucis de santé en particulier pour le public des enfants. Les clubs restent une structure de proximité qui facilite les sociabilités, et l'identification de problématiques socio-sanitaires (isolement, obésité, déprime...).

« Je crains qu'une fois de plus on délocalise ces petites choses de proximité, à la fois de petits services, de petits commerces et que l'on tende à rassembler ceux-là dans les grands pôles d'activités. Ma seconde peur c'est l'impact du numérique et la fracture qui pourrait s'agrandir au regard des publics en difficultés. »

• Ces petits lieux de proximité, pôle d'activités en zones péri-urbaines

- Des difficultés de déplacements vers les activités en Métropole sont soulignées
- Les lieux de proximité éloignés des grands pôles d'activités constituent une ressource sociale et ludique pour les habitants des régions peu desservies en transport en commun

14 RÉUNION D'ÉTAPE DU CHANTIER TRANSITIONS SOCIÉTALES - 15 FÉVRIER 2021

L'AGENCE

2 QUELQUES TENDANCES LOURDES OU ÉMERGENTES

scot 2030

Des tendances lourdes par récurrence dans les discours des enquêtés :

- Internet : entre nouveaux liens, nouvelles fractures, nouveau(x) lieu(x) de proximité(s)
- D'anciennes et des nouvelles proximités : commerciales, de loisirs, de citoyenneté
- Evolution du rapport au travail : pénibilité, perte de sens, difficulté / développement de l'individualisme
- Une volonté croissante d'épanouissement : dans sa vie personnelle (vs vie professionnelle) >> importance de la sphère familiale / amicale
- Importance croissante du coût du service rendu : du point de vue de la collectivité, soutenabilité, rentabilité / du point de vue de l'usager : clientélisme vis-à-vis de l'éducation et du médical
- Evolution des mobilités : développement du vélo, des trottinettes / mais différence ville et périurbain où la voiture reste essentielle
- Une montée des solitudes, des jeunes et des moins jeunes

15 RÉUNION D'ÉTAPE DU CHANTIER TRANSITIONS SOCIÉTALES - 15 FÉVRIER 2021

POUR PENSER L'AVENIR

Des questionnements émergents, des signaux faibles :

- Le télétravail, un chien dans le jeu de quilles territorial ?
- Vers une sociabilité ouverte ou une culture de l'entre-soi ?
- L'évolution des rythmes de vie au cœur d'une nouvelle offre de services ?
- Construire de nouveaux supports de proximité, au bénéfice de qui et avec qui ?
- Evolution des parcours résidentiels : le bien-être avant tout ?



> La notion de proximités peut être perçue de façon différente suivant les sphères, mais aussi les profils de publics

- > Rend difficile à appréhender la notion de « bassin de vies » locaux
- > Cela semble confirmer l'intérêt de considérer (au moins sous certains aspects) la notion de « systèmes de bassins de vie »

> La montée en puissance du numérique semble être [à ce stade de l'étude] une composante majeure pour réenvisager la notion de proximité...

- ... notamment parce qu'elle impacte significativement un grand nombre de sphères étudiées...
- ... pour autant, il semble nécessaire de ne pas la dissocier d'autres aspirations qui ont été fortement exprimées et de l'envisager en lien avec les différents déterminants de la proximité qui ont été mis en évidence
- > Nécessité d'appréhender cette question du numérique dans un « environnement complexe »

= recherche individuelle d'un « compromis numérique » ?

- > Prendre le temps du recul de « l'après-crise du Covid »

RESUME DES ENSEIGNEMENTS DES TEMPS D'ECHANGES ENTRE ELUS, TECHNICIENS, ET HABITANTS

1. Les principales tendances en cours au sein des territoires de la Grande région grenobloise

- Évolution du rapport :
 - **Au temps** : épanouissement, développement personnel, individualisme
 - **Aux mobilités** : entre renouvellement des pratiques de mobilité et dépendance modale
 - **A la consommation** : nouvelles pratiques
 - **Au travail** : baisse du temps de travail, tâcheronnage, formation continue...
 - **Au foyer** : structures familiales et composition des ménages en évolution
- **L'omniprésence du numérique** : nouveaux liens, nouvelles fractures, nouveaux lieux de proximité
- **La transformation des formes de sociabilité** :
- **L'éveil vis-à-vis de l'impact écologique** :
- **L'émergence de nouveaux systèmes de solidarité** :
- **La diversification des pratiques de mobilité**
- **Vers de nouvelles pratiques commerciales de masse ?** Des transitions vers des consommations plus responsables fonction de l'évolution du pouvoir d'achat

2. Les déterminants favorisant la recherche de proximité

Ensemble de caractères contextuels qui, combinés les uns aux autres, peuvent **conditionner les choix** vers lesquels s'orientera préférentiellement un individu **dans chacune des sphères de sa vie quotidienne**.

Des déterminants :

- **Spatiaux, générationnels**
- **De conditions de vie** : pouvoir d'achat, composition familiale, pénibilité du travail, diversité des mobilités accessibles, ...
- **Autour des valeurs** : individualisme, crise de confiance vis-à-vis des institutions, conscience écologiques, recherche d'actions collectives...
- **Psycho-sociologiques**

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

SCOT 2030

DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

CONTACT : Lucas Jouny, Constant Berrou,
Françoise Pichavant et Murielle Pezet-Kuhn

21 rue Lesdiguières
38 000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.fr



— V — — V — — V — — V — — V —
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER